



Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines

Rapport Afrique N°251 | 7 septembre 2017

Traduit de l'anglais

Headquarters

International Crisis Group

Avenue Louise 149 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • Fax: +32 2 502 50 38

brussels@crisisgroup.org

Preventing War. Shaping Peace.

Table des matières

Synthèse	i
I. Introduction	1
II. Un dilemme récurrent sur la politique.....	2
A. Les Kamajors en Sierra Leone	2
1. De protecteurs des communautés à force paramilitaire encombrante.....	3
2. Un héritage amer.....	6
B. Archers du Teso en Ouganda.....	8
1. La « petite armée au sein de l’armée »	8
2. Une démobilisation imparfaite	11
C. Archers zandé au Soudan du Sud	13
1. Comblé un vide sécuritaire	13
2. Englués dans la guerre civile.....	17
D. La Force civile mixte au Nigéria	18
1. Des comités de vigilance à une force d’intervention civile	18
2. Bilan mitigé	20
III. Leçons tirées du passé	23
A. Eviter les dérives.....	23
B. Limiter les exactions	25
C. Trouver un équilibre entre sécurité et préservation de l’autorité de l’Etat central...	27
D. Prévoir la suite	29
IV. Conclusion	32
ANNEXES	
A. Carte de la Sierra Leone	33
B. Carte de l’Ouganda	34
C. Carte du Soudan du Sud.....	35
D. Carte du bassin du lac Tchad.....	36
E. Aperçu des quatre études de cas de comités de vigilance	37
F. A propos de l’International Crisis Group	39
G. Rapports et briefings sur l’Afrique depuis 2014	40
H. Conseil d’administration de l’International Crisis Group.....	42

Synthèse

Confrontés à des insurrections croissantes, les Etats africains affaiblis font ce que les Etats défaillants ont tendance à faire : sous-traiter certains services de sécurité à des acteurs non étatiques ou à des comités de vigilance, dont beaucoup de membres ont pris les armes pour protéger leurs communautés. Cette approche est parfois considérée comme une nécessité, mais elle est souvent dangereuse, en particulier dans les Etats politiquement instables et divisés. Plus l'Etat est fragile, plus il est dépendant des comités de vigilance, mais moins il est capable de les contrôler ou d'empêcher les abus de pouvoir. Plus le comité de vigilance parvient à lutter contre les insurgés, plus il est difficile de démobiliser ses combattants, et plus il a de chances de s'établir durablement. En raison de rivalités ethniques et d'allégeances, les groupes de défense communautaires peuvent se transformer en organisations prédatrices, quasi criminelles ou en ennemis de l'Etat central. Pourtant, même quand les risques l'emportent sur les avantages, les dirigeants africains peuvent ne pas avoir le choix. Au minimum, les gouvernements africains et leurs partenaires internationaux devraient tirer les leçons du passé, essayer d'éviter les abus, empêcher que les comités de vigilance ne dévient de leur mission initiale, et planifier leur rôle et leur réintégration à la fin du conflit.

Par leur nature même, les comités de vigilance revêtent certains risques intrinsèques. Le plus souvent recrutés dans les communautés locales, leurs membres partagent généralement la même identité ethnique ou politique, les mêmes intérêts collectifs et leurs perceptions des menaces sont similaires, ce qui augmente les risques qu'ils agissent comme des milices locales, potentiellement plus puissantes que les autorités de l'Etat, et qu'ils poursuivent principalement des objectifs ethniques ; un mal nécessaire à court terme qui pourrait ouvrir la voie à un conflit à plus long terme. S'ils apparaissent comme une solution pour les Etats ayant un besoin urgent de soutien armé, les comités de vigilance profitent souvent de leurs nouvelles prérogatives – et compensent une aide et des ressources inadéquats – en cherchant à maximiser leur pouvoir et leur richesse via l'extorsion, les enlèvements et d'autres exactions violentes.

Il est cependant possible de tirer des leçons positives des différentes expériences. Les comités de vigilance peuvent mieux assurer la sécurité au niveau local que les acteurs étatiques. Ils jouissent généralement d'une plus grande légitimité en raison de leurs racines communautaires et peuvent identifier, pister et combattre les insurgés plus efficacement grâce à leur familiarité avec les langues, la géographie et la culture locales. Supervisés avec succès par les autorités de l'Etat – et les acteurs internationaux –, ils peuvent permettre aux dirigeants nationaux de forger des pactes politiques durables avec des élites provinciales et de renforcer la légitimité de l'Etat au sein des communautés locales. En résumé, et bien que les décideurs africains et internationaux puissent craindre à juste titre que le renforcement des forces non étatiques affaiblisse l'Etat, les comités de vigilance peuvent aussi servir de précieux intermédiaires entre les communautés locales et les autorités centrales.

A partir de quatre cas illustratifs – la Sierra Leone, la région du Teso en Ouganda, l'ancien état de l'Equatoria-Occidental au Soudan du Sud et le Nord-Est du Nigéria –, ce rapport cherche à mettre en évidence les facteurs qui déterminent l'évolution des

comités de vigilance et leur impact sur la sécurité et la stabilité dans le but d'aider les gouvernements et leurs partenaires internationaux à résoudre ce dilemme.

Parmi ces facteurs, la négligence du régime ou son hostilité à l'égard de tels groupes (comme au Soudan du Sud) peut faire naître de nouveaux rebelles, alors que le soutien démesuré de l'Etat (comme en Sierra Leone) peut donner du pouvoir à des groupes armés contrôlés par des hommes forts et motivés en partie par des intérêts personnels précis. Plus les objectifs et le mandat des comités de vigilance sont définis clairement à l'avance, et plus la supervision par les dirigeants nationaux et locaux, les forces armées régulières et les communautés locales est grande, plus le groupe peut être efficace et moins il risque de se détourner des objectifs de défense communautaire et de contre-insurrection. Ce scénario positif est plus susceptible de se produire lorsque les intérêts politiques de l'Etat central et des dirigeants locaux sont à peu près les mêmes (comme en Ouganda). En revanche, un mandat moins bien défini – permettant aux comités de vigilance d'intervenir dans la gouvernance locale – peut causer des problèmes : l'existence de comités de vigilance peut se prolonger, leur champ d'action s'élargir, leur pouvoir se consolider et la perspective d'intérêts économiques supplémentaires les inciter à s'y accrocher. A plus long terme, investir dans des programmes de démobilisation et de réintégration suffisamment généreux est essentiel pour offrir aux membres des comités de vigilance d'autres moyens de subsistance viables et la reconnaissance qui leur est due. Intégrer des membres sélectionnés à des unités de maintien de l'ordre communautaires pourrait également aider à prévenir leur réactivation sous des formes plus hostiles.

Plusieurs leçons générales, chacune à appliquer en fonction des conditions locales, émergent des études de cas. En particulier, les dirigeants africains qui recrutent des comités de vigilance à des fins de contre-insurrection devraient :

- ❑ **Travailler avec des figures locales ayant de l'influence sur les membres des comités de vigilance** dans le but de définir des objectifs limités et mutuellement acceptables dans le cadre d'une stratégie globale de contre-insurrection et de veiller à ce qu'elles exercent une supervision politique sur les membres de la base ;
- ❑ **Etre clair dès le départ avec les dirigeants des comités de vigilance et les hommes sur le terrain** sur ce qu'ils peuvent escompter comme récompense pour leurs efforts et comme compensation pour leurs pertes ;
- ❑ **Fournir aux membres des comités de vigilance un soutien politique et matériel adéquat**, y compris des armes lorsque cela s'avère nécessaire, afin de garantir qu'ils soient en mesure d'atteindre leurs objectifs, réduisant ainsi le risque d'extorsion de ressources auprès des civils ;
- ❑ **Dans la mesure du possible, prévoir un encadrement militaire et s'assurer que les membres des comités de vigilance ayant commis des abus rendent des comptes ;**
- ❑ **Etablir à l'avance un plan prenant en compte la dimension du genre pour démobiliser les membres des comités de vigilance** une fois que la menace posée par les insurgés recule et pour les aider à trouver du travail dans des secteurs porteurs au niveau local.

Les bailleurs et les partenaires internationaux font face à un dilemme similaire. Ils auraient eux aussi intérêt à ce que les autorités étatiques soient relativement fortes et détiennent le monopole de l'emploi de la violence. Mais lorsque l'Etat est trop faible pour faire face seul à une insurrection, ou lorsque le groupe insurrectionnel se double d'une organisation terroriste menaçant des intérêts extérieurs, la tentation est grande pour les acteurs internationaux de soutenir une milice ou un comité de vigilance – avec, ou parfois sans, le consentement de l'Etat. Les intérêts de ces acteurs internationaux seraient mieux servis par un travail conjoint avec les autorités de l'Etat, pour guider celles-ci dans leurs relations avec les comités de vigilance, et les mettre en garde contre le piège d'un soutien sans faille ou d'une répression contre-productive. Dans le cas où les acteurs internationaux interagissent avec les comités de vigilance, ils devraient éviter de leur fournir un soutien direct, qui risquerait d'affaiblir le pouvoir de négociation des autorités nationales. Au lieu de cela, ils devraient être prêts à fournir aux Etats les moyens de mieux contrôler les comités de vigilance, et de démobiliser et réintégrer leurs membres plus efficacement.

Le recours aux comités de vigilance est souvent une solution par défaut pour des Etats confrontés à une menace à laquelle ils ne peuvent faire face seuls. Mais comme le montrent les cas présentés dans ce rapport, il y a des façons plus ou moins bonnes de les utiliser, et de veiller à ce qu'un outil efficace à court terme ne devienne pas un long cauchemar.

Nairobi/Dakar/Bruxelles, 7 septembre 2017

Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines

I. Introduction

Les pays africains confrontés à des groupes insurrectionnels font face à un dilemme lorsque les civils se mobilisent et prennent les armes pour protéger leurs communautés locales. Ces forces peuvent jouer un rôle majeur pour repousser les attaques et fournir aux forces armées régulières du renseignement local, renforçant ainsi l'efficacité des campagnes contre-insurrectionnelles. Mais les comités de vigilance risquent également de discréditer l'autorité centrale, d'étendre les conflits en prenant pour cible des rivaux ethniques ou politiques ou de menacer la stabilité à plus long terme en restant une force armée autonome, même après la résolution du conflit initial. Y avoir recours revient à manier une arme à double tranchant.

Ce rapport examine quatre cas en Afrique subsaharienne : les Kamajors, qui ont combattu dans la guerre civile en Sierra Leone (1991-2002) ; les Archers du Teso, qui ont affronté l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans l'Est de l'Ouganda (2003-2007) ; les Archers zandé, qui ont combattu la LRA et se sont par la suite rebellés contre le régime Dinka au Soudan du Sud (2005-présent) ; et la Force civile mixte (CJTF), qui a travaillé en étroite collaboration avec les forces armées et la police pour contrer Boko Haram dans le Nord-Est du Nigéria (2013-présent).

Bien que principalement fondé sur la recherche de terrain menée en 2016 et au début de l'année 2017 en Sierra Leone, en Ouganda, au Soudan du Sud et au Nigéria, le rapport repose sur plus de quinze ans de travaux d'analyse de Crisis Group portant sur le conflit en Sierra Leone, la LRA en Ouganda et l'ensemble de la région, ainsi que sur Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, ce qui permet une remise en contexte historique et géographique.¹ Ce travail s'appuie également sur la recherche plus globale de Crisis Group sur les moyens de freiner le radicalisme religieux violent.²

Crisis Group utilise le terme de « comités de vigilance » pour faire référence à des groupes d'auto-défense civils, à des forces de défense communautaires et à des milices civiles, constitués pour protéger leurs communautés d'acteurs étatiques ou non étatiques ou pour combattre les insurgés. Si ces groupes peuvent avoir été formés sans autorisation officielle, le terme, couramment utilisé dans le contexte africain, n'implique pas nécessairement que leurs activités soient illégales.

¹ Rapport Afrique de Crisis Group N°244, *Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram*, 23 février 2017.

² Rapport spécial de Crisis Group N°1, *Exploiter le chaos : l'Etat islamique et al-Qaeda*, 14 mars 2016.

II. Un dilemme récurrent sur la politique

Des comités de vigilance se sont formés et continuent d'exister dans des Etats africains fragiles où les gouvernements sont incapables ou peu désireux de protéger les civils contre des menaces sécuritaires allant de l'insurrection à grande échelle à la violence politique ou ethnique, en passant par le banditisme à petite échelle.³ La nature de la menace définit le type d'actions qu'entreprennent les comités de vigilance, qu'il s'agisse de rôles de contre-insurrection généralement joués par l'armée ou de tâches plutôt liées au maintien de l'ordre. Pourtant, indépendamment des circonstances, le phénomène des comités de vigilance pose un problème essentiel : les Etats trop faibles pour assurer la sécurité sont les plus enclins à recruter des acteurs armés non étatiques et à leur déléguer certains services locaux de sécurité, mais aussi les plus susceptibles de manquer de ressources et de compétences pour superviser les comités de vigilance et les empêcher d'abuser de leur pouvoir pour leur propre intérêt individuel ou collectif.

Ce rapport examine les cas de comités de vigilance formés en réponse à des menaces insurrectionnelles, par opposition à ceux qui ont vu le jour dans un contexte d'anarchie généralisée, car le vigilantisme en contexte non conflictuel présente des enjeux et des implications politiques connexes, mais différents. Les quatre cas – cas historiques et actuels en Afrique de l'Ouest et de l'Est – ont été choisis pour évaluer quels facteurs déterminent en définitive les effets (positifs ou négatifs) du recours aux comités de vigilance. Crisis Group ne prétend pas qu'ils forment un échantillon représentatif du vigilantisme dans les conflits africains, mais ils couvrent néanmoins une gamme d'expériences, certaines relativement positives (Archers du Teso, en Ouganda), d'autres, résolument nocives étant donné les souffrances humaines et l'instabilité politique qu'elles ont générées (Kamajors en Sierra Leone et Archers au Soudan du Sud). Ces cas ont également été choisis à la lumière de l'expertise institutionnelle de Crisis Group et de la recherche menée sur le terrain.

A. Les Kamajors en Sierra Leone

Pendant plus de onze ans (1991-2002), la Sierra Leone a été le théâtre d'une des guerres civiles les plus brutales d'Afrique, qui a fait des dizaines de milliers de victimes et déplacé jusqu'à un quart de la population.⁴ Les Kamajors, l'un des groupes

³ Au Nigéria, les Bakassi Boys et le Congrès du peuple odua sont deux exemples notables de comités de vigilance qui ont endossé des rôles de maintien de l'ordre et ont commis des exactions graves. Voir « The Bakassi Boys: The Legitimization of Murder and Torture », Human Rights Watch, mai 2002 et « The O'odua People's Congress: Fighting Violence with Violence », Human Rights Watch, février 2003. Dans le centre-Ouest de la Tanzanie, les Sungusungu se sont mobilisés au niveau des villages pour faire face aux vols de bétail de plus en plus violents. Voir Michael L. Fleisher, « Sungusungu : State-Sponsored Village Vigilante Groups among the Kuria of Tanzania », *Africa : Journal of the International African Institute*, vol. 70, no. 2 (2000), p. 209-228. Au Burkina Faso, où les autorités de l'Etat se sont révélées incapables de juguler la criminalité, les groupes de Koglweogo ont cherché à imposer leur propre conception de la justice et leur influence croissante a provoqué un débat animé sur la manière dont le gouvernement devrait répondre. Voir « Au Burkina Faso, les milices d'autodéfense échappent peu à peu au contrôle des autorités », *Le Monde*, 29 mai 2017 et « Burkina : Koglweogo, les justiciers de la brousse », *Jeune Afrique*, 6 avril 2016.

⁴ « The Armed Conflict in Sierra Leone », Human Rights Watch, 11 avril 2012.

combattants les plus puissants initialement composé de jeunes hommes défendant leurs villages, sont devenus le noyau dur de la milice nationale armée par l'Etat, combattant à la fois aux côtés de l'armée régulière et des forces étrangères. Les Kamajors (dont le nom signifie chasseur en mendé, la langue et la tribu prédominante dans les provinces du Sud et de l'Est) sont devenus une entité très clivante. Beaucoup de Sierra-léonais les admirent encore pour la bravoure dont ils ont fait preuve pour défendre leur région et plus tard un gouvernement démocratiquement élu.⁵ Néanmoins, ils sont également accusés d'être une violente milice tribale, responsable de pillages et de meurtres d'individus suspectés de collaborer avec les rebelles, des actes qui ont contribué à déstabiliser davantage le pays. Des opinions aussi diverses, mais pas nécessairement incompatibles, reflètent les préjugés ethniques et politiques et l'évolution de la façon dont les Kamajors étaient perçus au fil du temps et selon les lieux.

La trajectoire des Kamajors au cours de la longue guerre qui a frappé le pays illustre le rôle des comités de vigilance, qui peuvent être des protecteurs communautaires efficaces et, parfois, des auxiliaires militaires, principalement en raison de leurs meilleures connaissances locales. Elle démontre également les dangers qu'il y a à aider les comités de vigilance à devenir des forces militaires puissantes opérant en dehors de leurs communautés, sans une supervision ou un contrôle adéquat de l'Etat, en particulier dans les pays déchirés par des tensions ethnopolitiques.

1. De protecteurs des communautés à force paramilitaire encombrante

La guerre civile en Sierra Leone a commencé au début des années 1990 par une lutte entre les forces gouvernementales et le Front révolutionnaire uni (RUF).⁶ Originaire du Libéria, le RUF a lancé des attaques sur des cibles à la fois militaires et civiles, principalement dans les provinces de l'Est et du Sud. En réponse, les dirigeants locaux ont commencé à mobiliser des jeunes hommes, y compris les chasseurs Kamajors, pour défendre leurs régions.⁷ Un ancien capitaine de l'armée et chef local, Sam Hinga Norman, a coordonné les mouvements des jeunes autour de Bo, la deuxième

⁵ Ned Dalby, « In Search of the Kamajors, Sierra Leone's Civilian Counter-insurgents », Commentaire de Crisis Group, 7 mars 2017.

⁶ Le RUF était dirigé par l'ancien caporal de l'armée Foday Sankoh et opérait depuis le Libéria, avec le soutien de Charles Taylor, alors chef rebelle et plus tard président libérien. Sur le travail de Crisis Group pendant le conflit, voir les rapports Afrique de Crisis Group N°28, *Sierra Leone : Time for a New Military and Political Strategy*, 11 avril 2001 ; N°35, *Sierra Leone : Managing Uncertainty*, 24 octobre 2001 ; et le briefing Afrique N°6, *Sierra Leone : Ripe for Elections ?*, 19 décembre 2001. Voir aussi, Lansana Gberie, *A Dirty War in West Africa: The RUF and the Destruction of Sierra Leone* (Bloomington, 2005); et Paul Richards, *Fighting for the Rain Forest: War, Youth and Resources in Sierra Leone* (Oxford, 1996).

⁷ Annexe A, carte de la Sierra Leone. Le docteur Alpha Lavalie, un professeur, et le docteur Joe Demby, un médecin qui deviendra plus tard vice-président, ont mobilisé un groupe à Kenema dans la province de l'Est, tandis qu'Allieu Kondewa, un guérisseur, a formé un comité de vigilance à Bonthe, dans la province du Sud. Entretiens de Crisis Group, ancien conseiller du chef des Kamajors Sam Hinga Norman, Bo, 12 janvier 2017 ; ancien vice-président Joe Demby, Bo, 12 janvier 2017.

plus grande ville du pays.⁸ Grâce à son expérience militaire et à sa force de caractère, Norman est rapidement devenu le chef national et la figure de proue des Kamajors. Tandis que les combats se propageaient, d'autres tribus ont formé des groupes de défense dans leurs régions, mais les Kamajors au Sud et à l'Est sont restés de loin le plus grand et ont acquis la réputation d'être le plus féroce.⁹

Le gouvernement assiégé, reconnaissant l'efficacité des forces locales et l'utilité de leurs connaissances locales, leur a permis d'agir comme auxiliaires de l'armée, principalement en tant que guides et informateurs. Mais la méfiance entre Kamajors et soldats a rapidement miné la coopération. Pour contrer l'insurrection, le gouvernement a rapidement augmenté les effectifs de l'armée, les multipliant par quatre pour passer d'environ 3 000 avant la guerre à environ 13 000 en 1992.¹⁰ Certains soldats de première ligne sont devenus, du fait de cette rapide augmentation associée à un commandement, à une formation et à un équipement déficients, ce que l'on a appelé des « sobels » (soldats/rebelles) qui s'en prenaient aux civils, parfois en collaboration avec des insurgés.¹¹ En réaction, les Kamajors ont défendu leurs communautés à la fois contre les rebelles et contre les soldats.

Pour compenser sa faiblesse militaire, le gouvernement a engagé une entreprise militaire privée sud-africaine – Executive Outcomes – qui a combattu les rebelles entre 1995 et le début de l'année 1997. Ils se sont largement appuyés sur l'expertise locale des Kamajors. Leurs opérations conjointes ont inauguré une période de stabilité suffisante pour permettre la tenue d'élections en février 1996 ; celles-ci ont amené au pouvoir le Parti du peuple de Sierra Leone (PPSL), dominé par les Mendé. Norman, le dirigeant le plus connu des Kamajors, est devenu ministre adjoint de la Défense, et l'Etat a renforcé son soutien aux forces de défense locales. En 1996, afin de rassurer ceux qui estimaient que les Kamajors étaient en train de devenir le bras armé du parti au pouvoir, le gouvernement a créé un groupe de coordination de tous les comités de vigilance, connu sous le nom de Force de défense civile (FDC). Un comité central de coordination, comprenant des représentants de divers groupes de défense tribaux, a utilisé des fonds gouvernementaux pour acheter des armes, des munitions, des vivres et du matériel médical, qu'il a distribué aux unités sur le terrain.¹²

En dépit de cette façade d'unité nationale, les unités ethniquement distinctes de la Force de défense civile intervenaient en grande partie indépendamment les unes

⁸ Norman était le chef régent de la chefferie de Jiama-Bongor. Le gouvernement l'avait nommé après la mort de l'ancien chef et jusqu'à ce qu'un nouveau puisse être élu. Entretien de Crisis Group, ancien conseiller de Norman, Bo, 12 janvier 2017.

⁹ La force de défense de la communauté Donso s'est formée parmi la tribu Kono dans le district de Kono, province de l'Est. Les groupes Gbethi et Kapra ont émergé dans les régions dominées par les Temne au centre et à l'Ouest. Les Tamaboro issus des tribus Kuranko, Limba et Yalunka se sont formés dans le district de Koinadugu dans le Grand Nord. Entretiens de Crisis Group, Freetown et Bo, janvier 2017. Voir aussi le rapport de la Commission vérité et réconciliation en Sierra Leone, volume 3A, chapitre 4 : Nature du conflit, p. 542.

¹⁰ Le chiffre exact est incertain, compte tenu du nombre de soldats « fantômes » qui ont touché des salaires ou obtenu des rations sans servir. Voir le rapport de Crisis Group, *Sierra Leone : Time for a New Military and Political Strategy*, op. cit., p. 6.

¹¹ Rapport de Crisis Group, *Sierra Leone : Time for a New Military and Political Strategy*, op. cit., p. 6. Voir également entretiens de Crisis Group, anciens Kamajors, Bo and Gerihun, janvier 2017.

¹² Entretien de Crisis Group, ancien conseiller à la sécurité nationale, Freetown, 11 janvier 2017.

des autres.¹³ Les Kamajors restaient plus importants en nombre, en partie parce que le territoire mendé a connu l'activité insurrectionnelle la plus intense et a reçu la plus grande partie des ressources gouvernementales. La jalousie et la peur de ces forces irrégulières, en grande partie mendé, ont contribué à alimenter le mécontentement de l'armée, provoquant en mai 1997 un coup d'Etat mené par de jeunes soldats qui ont créé le Conseil révolutionnaire des forces armées (CRFA) et invité le RUF rebelle à se joindre à leur gouvernement. « La milice tribale de chasseurs du PPSL, les Kamajors, a reçu un soutien logistique et un ravitaillement dépassant largement ses besoins immédiats », a déclaré un instigateur du coup d'Etat, affirmant que le parti au pouvoir favorisait une « armée privée au détriment de nos forces armées ». ¹⁴ Seule une petite partie de l'armée est restée fidèle au gouvernement déchu, désormais exilé à Conakry, en Guinée. Ce gouvernement a lancé un appel à l'aide à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et des troupes régionales, déployées sous l'égide du Groupe de contrôle de la Cedeao (ECOMOG), ont repoussé les rebelles et le Conseil révolutionnaire des forces armées de Freetown en février 1998. Cela a rendu possible le retour du gouvernement, mais la guerre a continué pendant encore quatre ans.

Selon un ancien haut-commissaire britannique, la Force de défense civile dominée par les Kamajors était cruciale pour restaurer le contrôle de l'Etat. ¹⁵ Elles ont combattu pour le compte du gouvernement élu, à la fois indépendamment et en coordination avec les troupes de l'ECOMOG. Les Kamajors étaient une force importante sur le champ de bataille en raison notamment de leur taille et de leur présence sur un territoire étendu. Le nombre de recrues s'est élevé à quelque 37 000 membres, pour la plupart des jeunes gens issus d'un milieu rural et sans éducation. ¹⁶ Certains ont rejoint le groupe pour avoir accès à des armes et à d'autres ressources ; d'autres pour régler leurs comptes. Dans des opérations conjointes avec les troupes de l'ECOMOG, les Kamajors ont généralement servi de guides pour les troupes qui ne connaissaient pas le territoire ou les habitants. Ils ont également fréquemment été en première ligne lors d'attaques contre des positions rebelles, tandis que les troupes de l'ECOMOG tiraient à l'artillerie lourde de plus loin. Avant l'attaque des rebelles contre Freetown en janvier 1999, l'ECOMOG a transporté des Kamajors par les airs pour qu'ils l'aident à défendre la capitale. ¹⁷

Ni les dirigeants nationaux ni l'ECOMOG (lui-même accusé de complicité dans les abus de la Force de défense civile) n'étaient disposés ou aptes à contrôler une

¹³ Rapport de la Commission vérité et réconciliation, op. cit., p. 541-542.

¹⁴ Déclaration de Johnny Paul Koroma en août 1997, citée dans le rapport de Crisis Group, *Sierra Leone : Time for a New Military and Political Strategy*, op. cit., p. 7.

¹⁵ Entretien téléphonique de Crisis Group, Peter Penfold, 16 janvier 2017.

¹⁶ Le nombre total de membres de la FDC à son apogée est difficile à établir compte tenu de la fluidité et du recrutement informel du groupe, mais à la fin du conflit, plus de 37 000 individus s'identifiant comme FDC sont passés par le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), contre 24 000 RUF. Sur les 37 189 FDC, tous sauf quelques milliers étaient des Kamajors mendé ; 34 890 étaient des hommes, 1 996 des garçons (moins de 18 ans), 296 étaient des femmes et sept des filles selon la Commission nationale pour le DDR. Christiana Solomon et Jeremy Ginifer, « Disarmament, Demobilisation and Reintegration in Sierra Leone », Center for international security and cooperation (CISAC), Université de Bradford, juillet 2008, p. 15.

¹⁷ Entretien de Crisis Group, ancien commandant de la FDC, Freetown, 16 janvier 2017.

force aussi vaste, décentralisée, indisciplinée et pour l'essentiel sans formation.¹⁸ L'intrépidité réputée des Kamajors – renforcée par des rites initiatiques censés protéger les combattants contre les balles – était assortie d'une grande brutalité, en particulier lorsqu'ils intervenaient en dehors de leur région d'origine.¹⁹ Dans de plus grandes villes comme Freetown et Bo, ils ont volé et harcelé des civils, tuant ceux qu'ils soupçonnaient de collaborer avec l'ennemi ; dans les zones rurales, ils ont été accusés d'avoir commis des massacres dans des villages présumés prorebelles.²⁰ Ceci doit servir d'avertissement : la volonté de l'Etat d'habiliter des civils à se battre en son nom peut provoquer un recrutement massif et non réglementé, gonflant les effectifs d'un comité de vigilance que l'Etat n'est plus en mesure de superviser et encore moins de contrôler.

2. Un héritage amer

À la fin de la guerre, le gouvernement et les partenaires internationaux étaient confrontés à de multiples impératifs : désarmer et démobiliser les Kamajors en même temps que d'autres combattants ; reconnaître et récompenser leurs efforts ; rendre justice et tenir pour responsables ceux qui avaient commis des abus ; et réconcilier les anciens ennemis. Bien que le gouvernement ait pris des mesures sur tous les fronts, les anciens Kamajors ont perçu son soutien limité pour leur réintégration comme un signe d'ingratitude et considéré que la poursuite de leurs dirigeants était motivée par des raisons politiques.

L'accord de paix de Lomé en juillet 1999 a vite été rompu et les combats ne se sont calmés qu'après l'envoi par la Grande-Bretagne en mai 2000 de 800 soldats destinés à arrêter une avancée des rebelles sur Freetown.²¹ Un an plus tard, un processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration a été mis en place pour plus de 72 000 anciens combattants, y compris ceux de la Force de défense civile (FDC).²² La plupart, encouragés par la promesse de soutien à la réintégration, ont rendu les armes volontairement. En janvier 2002, le gouvernement a officiellement démantelé la FDC et interdit toutes les milices tribales. On estime que vingt pour cent des combattants de la FDC ont été intégrés dans les services de sécurité. D'autres ont choisi de poursuivre leurs études. La plupart sont retournés dans leur

¹⁸ Par exemple, « Getting Away with Murder, Mutilation and Rape: New Testimony from Sierra Leone », Human Rights Watch, juillet 1999.

¹⁹ Rapport de la Commission vérité et réconciliation, op. cit., p. 541-542.

²⁰ Ned Dalby, « In Search of the Kamajors », op. cit. Also, « Sierra Leone: Most Serious Attacks in Months », Human Rights Watch, 24 juillet 2001.

²¹ En 1999, alors que la pression exercée sur le président nigérian, Olusegun Obasanjo, augmentait pour qu'il retire ses troupes de la mission de l'ECOMOG – le principal rempart contre l'avancée des rebelles –, la communauté internationale a poussé le gouvernement sierra-léonais et le RUF à négocier un accord de paix. L'accord de Lomé comprenait la cessation des hostilités, des programmes de désarmement et de démobilisation, des postes pour le RUF dans le gouvernement et le soutien à l'amnistie et à la réintégration pour tous les combattants. Mohamed Gibril Sesay et Mohamed Suma, « Transitional Justice and DDR: The Case of Sierra Leone », International Centre for Transitional Justice, juin 2009, p. 10.

²² Le DDR a véritablement commencé en mai 2001 après deux tentatives infructueuses antérieures. Christiana Solomon et Jeremy Ginifer, « Disarmament, Demobilisation and Reintegration in Sierra Leone », Centre pour la sécurité internationale et la coopération, op. cit., p. 8-11.

région d'origine, en zone rurale, ou sont partis dans des villes de province et ont essayé de trouver du travail.²³

Les gouvernements et les bailleurs ont accordé moins d'attention à la réintégration des anciens combattants qu'aux phases de désarmement et de démobilisation ; les administrateurs reconnaissent que les cours de formation professionnelle étaient trop courts et ne correspondaient pas aux besoins économiques. Beaucoup de Kamajors, dirigeants et simples soldats, restent mécontents, voire amers, de ne pas avoir reçu le soutien auquel ils avaient droit.²⁴

De 2002 à 2004, une Commission vérité et réconciliation a cherché à apaiser les blessures sociétales causées par les atrocités commises par les différentes parties. Les anciens Kamajors étaient parmi ceux qui ont admis leurs crimes, ont présenté des excuses aux victimes et demandé pardon aux familles des personnes tuées. En 2002, le gouvernement et l'ONU ont mis en place le Tribunal spécial pour la Sierra Leone pour juger ceux « portant la plus grande responsabilité » pour les crimes contre les civils et les Casques bleus. Son procureur a inculpé treize personnes : neuf chefs rebelles du Front révolutionnaire uni et du Conseil révolutionnaire des forces armées, plus le président libérien de l'époque Charles Taylor (qui a soutenu leur insurrection) et trois dirigeants de la milice FDC, dont Norman, décédé en détention après un traitement médical.²⁵ De nombreux Kamajors sont convaincus que l'inculpation de Norman était destinée à l'empêcher de disputer la présidence et que sa mort dans un hôpital militaire au Sénégal n'avait rien d'accidentel.²⁶

De tels soupçons renforcent la conviction parmi les anciens Kamajors que le gouvernement n'a pas pris la mesure de leurs sacrifices et les a finalement trahis. Leurs dirigeants, en particulier Norman lui-même, leur avaient promis la reconnaissance, y compris des médailles, et la transformation de la FDC en une force de réserve, bien que ces propositions n'aient jamais été approuvées par le Cabinet. Il y a toujours peu de reconnaissance publique des contributions du groupe. Un petit monument à côté du rond-point central au centre-ville de Freetown porte une plaque sur laquelle on peut lire, en anglais : « En commémoration du travail de la Force de défense civile (FDC) en faveur de la paix et de la démocratie en Sierra Leone, 1997-2002 ».

²³ Certains membres de haut rang de la FDC se sentaient trop expérimentés pour rejoindre l'armée comme simples soldats et ont donc préféré retourner à la vie civile. Entretien de Crisis Group, ancien commandant de la FDC devenu officier dans les forces armées de Sierra Leone, Freetown, 11 janvier 2017.

²⁴ Entretiens de Crisis Group, anciens Kamajors, Freetown, Bo et Gerihun ; ancien administrateur du DDR, Freetown, janvier 2017. Le gouvernement et les bailleurs ont investi plus dans le désarmement et la démobilisation que dans la réintégration, en partie parce que le progrès dans les premiers domaines était plus mesurable. Mohamed Gibril Sesay et Mohamed Suma, « Transitional Justice and DDR: The Case of Sierra Leone », International Centre for Transitional Justice, op. cit., p. 15.

²⁵ En plus de Norman, le Tribunal spécial a condamné deux autres commandants de la FDC, qui ont purgé de longues peines de prison. En mai 2008, une chambre d'appel du Tribunal spécial a alourdi les peines initiales des chefs de la FDC Allieu Kondewa et Moinina Fofana à vingt et quinze ans respectivement. Tribunal spécial pour la Sierra Leone, jugement d'appel, SCSL-04-14-A-829, 28 mai 2008, p. 191.

²⁶ « Special Report: Samuel Hinga Norman Dies », Sierra Leone Trial Monitoring Program, UC Berkeley War Crimes Studies Center, 22 février 2007.

Aujourd'hui, les anciens Kamajors, en particulier dans les zones rurales, conservent ces griefs ; le changement de pouvoir vers un gouvernement dominé par le Nord depuis 2007 a renforcé des sentiments de marginalisation à Mendeland. Pourtant, le fait que les Kamajors ne parlent pas d'une seule voix et l'émergence de nouveaux dirigeants et rivalités politiques, y compris au sein du Parti du peuple de Sierra Leone dominé par les Mendé (SLPP), ont dilué au fil du temps l'importance politique de cette trahison perçue par les Kamajors.²⁷

B. Archers du Teso en Ouganda

L'Armée de résistance du Seigneur (LRA), dirigée par le guide spirituel autoproclamé Joseph Kony, a émergé à la fin des années 1980 au sein du groupe ethnique rebelle des Acholi dans le nord de l'Ouganda. Il a déclenché une révolte extraordinairement violente au cours de laquelle des milliers de civils ont été tués, mutilés et kidnappés dans quatre pays pendant près de trois décennies.²⁸ L'armée ougandaise a résisté, mais n'a pas pu, ou n'a pas souhaité, protéger les civils des attaques brutales de la LRA, ce qui a incité certains à former des comités de vigilance ou des groupes d'autodéfense.²⁹ Parmi les plus efficaces étaient les Archers du Teso, une sous-région de l'Est de l'Ouganda.³⁰ Avec un soutien militaire et sous la houlette de l'armée (et en dépit de ressources minimales), les recrues locales – souvent dirigées par d'ex-rebelles qui avaient combattu le gouvernement central – ont pris les armes contre la LRA en juin 2003, la chassant du Teso avant la fin de cette même année.

Leur succès a témoigné de leur capacité de combat et du soutien dont ils bénéficiaient au sein de leurs communautés ainsi que de la capacité de leurs dirigeants locaux à obtenir un soutien au niveau national. Etant donné qu'ils opéraient parmi leurs communautés d'origine, surveillés étroitement par les dirigeants nationaux et locaux et, dans une certaine mesure, par l'armée nationale, peu d'Archers ont abusé de leur pouvoir. Cependant, en raison d'un processus de démobilisation imparfait, de nombreux Archers sont rentrés chez eux sans salaire ni soutien durable de la part de l'Etat et ont nourri du ressentiment à l'égard du gouvernement central.

1. La « petite armée au sein de l'armée »

Les Archers du Teso sont apparus en juin 2003 en réponse aux attaques de la LRA. Contrairement à d'autres groupes, ils ne descendent pas de réseaux tribaux traditionnels, à l'inverse des sociétés de chasseurs qui allaient devenir les comités de vigilance en Sierra Leone. Ils ont acquis leur prestige, selon un ancien commandant, non pas parce qu'ils ont tiré des flèches, mais « parce qu'ils étaient comme une flèche,

²⁷ Cela dit, la tentative fructueuse du vice-président de recruter le fils de Norman dans son équipe suggère qu'il pourrait encore y avoir un potentiel politique à jouer la carte Kamajor pour les élections de 2018.

²⁸ Sur la LRA, voir les rapports Afrique de Crisis Group N°157, *LRA : A Regional Strategy beyond Killing Kony*, 28 avril 2010 ; N°182, *The Lord's Resistance Army: End Game ?*, 17 novembre 2011.

²⁹ Les Amuka Boys ont été créés dans la sous-région de Lango, les gardes-frontières dans le district de Kitgum et les Archers dans la sous-région (anciennement un district) de Teso à l'Est. Voir la carte de l'Ouganda dans l'Annexe B.

³⁰ Annexe B, carte de l'Ouganda.

qui vole silencieusement – comme si elle savait où elle allait ». ³¹ Beaucoup de leurs dirigeants étaient d'anciens insurgés, qui avaient perfectionné leurs compétences lors de l'insurrection de l'Armée populaire d'Ouganda (UPA) entre 1986 et 1992, ainsi que des rébellions antérieures. ³² « Nous avons eu tant de révolutions [en Ouganda] qu'il y avait beaucoup d'ex-combattants dans les villages », a déclaré un ancien commandant militaire des Archers. ³³

Après la fin de ce qu'on a appelé la guerre du Teso de l'Armée populaire d'Ouganda, certains ex-combattants ont été intégrés dans des unités de lutte contre le vol de bétail ou des unités locales de défense pour assurer la sécurité contre les voleurs de bétail venus de la région du Karamoja au nord-est et qui sévissaient régulièrement dans le Teso. D'autres sont simplement retournés dans leurs villages. ³⁴ Ainsi, la zone avait une structure de défense communautaire préexistante, bien que rudimentaire. Les dirigeants locaux ont d'abord réagi avec prudence à l'arrivée de la LRA. Certains ont préféré laisser le groupe « passer par le Teso sans entrave », craignant que le défi ne « compromette la vie de leur peuple ». ³⁵ Compte tenu de la brutalité des opérations de contre-insurrection du gouvernement une décennie plus tôt et du désir d'éviter de nouveaux conflits dans le Teso, l'enthousiasme à rejoindre les hostilités d'un côté ou de l'autre restait limité. ³⁶

Cela a changé lorsque la LRA a lancé sa violente campagne d'enlèvements d'enfants dans le Teso ; ses méthodes ont convaincu la communauté de se mobiliser. « Nous avons réagi en tant que tribu », déclare le maire de Soroti, la capitale du Teso. « C'était une question de survie. » ³⁷ La direction émergente des Archers a plaidé pour que la communauté elle-même prenne l'initiative de la lutte contre les rebelles, la présence de l'armée dans la région de l'Est étant faible ; les troupes étaient basées dans des centres urbains, incapables de réagir rapidement face aux tactiques de gué-

³¹ Entretien de Crisis Group, Musa Eweru, ancien commandant opérationnel des Archers, désormais membre du Parlement et ministre d'Etat pour la préparation aux catastrophes et la question des réfugiés, Kampala, 23 janvier 2017.

³² La région de Teso avait soutenu l'ancien président Milton Obote au cours de la Guerre de brousse (1980-1986) contre la rébellion de l'Armée nationale de résistance (NRA) menée par Yoweri Museveni. Après sa prise de pouvoir, Museveni est resté méfiant vis-à-vis de l'engagement politique de Teso avec le nouveau régime. La nouvelle armée, cherchant à affirmer son pouvoir, a tenté de désarmer les milices de la région, créées initialement pour lutter contre les vols de bétail organisés dans la région de Karamoja voisine. Cette approche musclée de la sécurité, ainsi que le démantèlement des milices, vers lesquelles se tournaient les populations locales lorsque la sécurité n'était pas assurée par le gouvernement, ont encouragé les anciens membres de milices à créer l'Armée du peuple ougandais (UPA) et à recruter dans la région de Teso. Entretiens de Crisis Group, anciens membres de l'UPA, Soroti et Kampala, janvier 2017. Voir également Ben Jones, « Remembering the Teso insurgency », *The Guardian*, 24 février 2009.

³³ Entretien de Crisis Group, Aditu Abibu, commandant des Archers, Soroti, 27 janvier 2017. Abibu a aussi combattu avec le Front national de libération de l'Ouganda contre l'ancien président Idi Amin Dada.

³⁴ Ibid.

³⁵ Entretien de Crisis Group, Robert Adiana, ancien chef du contre-espionnage des Archers, Kampala, 24 janvier 2017.

³⁶ Entretiens de Crisis Group, Paul Omer, ancien maire de Soroti, par téléphone depuis Kampala, 30 janvier 2017 ; anciens commandants des Archers, Soroti, janvier 2017.

³⁷ Entretien de Crisis Group, Paul Omer, ancien maire de Soroti, par téléphone depuis Kampala, 30 janvier 2017.

rilla de la LRA.³⁸ « Un serpent était entré dans notre maison », dit un responsable local et officier des Archers. « Dans ce cas, on n'attend pas ».³⁹

Les principales personnalités politiques du Teso – qui comprenaient notamment Musa Ecweru, un commissaire de district régional, et le capitaine Mike Mukula, un ancien pilote qui était alors ministre de la Santé – ont tenu une réunion début juin 2003 pour mobiliser la communauté.⁴⁰ Les stations de radio ont diffusé l'appel au recrutement, que les paroisses locales ont relayé. L'évêque anglican de Soroti a recueilli des dons pour payer des bénévoles. À l'aide de quelques dizaines d'armes fournies par l'agence de sécurité intérieure, les Archers ont lancé leur première attaque le 22 juin, mettant en échec les rebelles de la LRA, pris par surprise.⁴¹

Pour résister aux futures attaques et représailles, les dirigeants du Teso ont dû convaincre le président Museveni de fournir un soutien important. La décision comportait des risques pour les deux parties. Pour le président, cela impliquait de donner des armes à d'anciens insurgés dans une région historiquement opposée au gouvernement.⁴² Pour les responsables politiques du Teso, cela nécessitait de convaincre les combattants locaux de mettre de côté leur méfiance envers l'armée et d'accepter sa supervision.

Compte tenu de l'ampleur et de l'immédiateté de la menace de la LRA, cependant, aucune des parties n'avait vraiment le choix. Les Forces de défense populaires de l'Ouganda (UPDF, l'armée régulière) étaient débordées, manquant de renseignements au niveau local et réticentes à mener des opérations antiguérilla en terrain difficile.⁴³ Les Archers ne pouvaient pas protéger efficacement leurs communautés sans le soutien logistique – en particulier des armes – que seule l'armée pouvait fournir. Museveni a accepté cette entreprise risquée, mais pour superviser la campagne de contre-insurrection et éviter que les Archers ne deviennent incontrôlables, il a voyagé régulièrement entre Kampala et le Teso.⁴⁴ Pour leur part, les responsables politiques locaux ont mis de côté les ressentiments ethniques ou régionaux, assurant au gouvernement que les Archers « aideraient » les troupes de l'armée plutôt que d'agir de manière autonome. Dans les faits, ils ont formé « une petite armée dans l'armée ».⁴⁵

³⁸ Entretien de Crisis Group, John Eresu, Kampala, 24 janvier 2017. Eresu, un ancien commandant des Archers et ancien officier de l'armée, était député pour la circonscription de Teso en 2003.

³⁹ Entretien de Crisis Group, Michael Bwalatum, Soroti, 29 janvier 2017. Bwalatum était l'officier administratif des Archers des services de soin et de protection et représentant résident adjoint du commissaire de district de Teso.

⁴⁰ Entretien de Crisis Group, Musa Ecweru, Kampala, 23 janvier 2017. Ecweru, qui a abandonné son poste d'administrateur régional pour organiser les Archers, est devenu le coordonnateur des opérations du groupe. Il avait représenté l'UPA auparavant dans le cadre de négociations de paix avec le gouvernement. Depuis 2006, il est député de Teso, ministre pour le secours, la préparation aux catastrophes et la question des réfugiés. Mike Mukula est devenu le président des Archers tandis qu'il occupait le poste de ministre de la Santé (2001-2006). Il est maintenant un homme d'affaires accompli qui dirige, notamment, une entreprise de sécurité privée qui emploie d'anciens membres de la force.

⁴¹ Entretien de Crisis Group, Musa Ecweru, Kampala, 23 janvier 2017.

⁴² Entretien de Crisis Group, Dr Chris Dolan, Kampala, 23 janvier 2017. Dr Dolan, un expert de la LRA, dirige le Refugee Law Project à l'université de Makerere.

⁴³ Sur l'importance de la coopération locale dans les opérations anti-LRA, voir le rapport de Crisis Group, *LRA : A Regional Strategy Beyond Killing Kony*, op. cit., p. 6.

⁴⁴ Entretien de Crisis Group, Mike Mukula, Kampala, 20 janvier 2017.

⁴⁵ Entretiens de Crisis Group, Musa Ecweru, Kampala, 23 janvier 2017 ; membre de la société civile, Kampala, 19 janvier 2017.

Le gouvernement a distribué environ 7 000 fusils aux Archers, qui étaient organisés comme une force auxiliaire divisée en douze bataillons, chacun sous le commandement d'un major de l'armée. La force était composée d'environ 9 000 personnes, y compris des membres non armés qui se sont concentrés sur des rôles de reconnaissance ou de logistique, parmi lesquels des femmes.⁴⁶ Les relations avec l'armée étaient parfois tendues. Les troupes de combat du Teso étaient irritées par le « mode d'opération très formel » de l'armée et ont résisté à l'ordre de parler Kiswahili, la langue utilisée par les soldats, mais la collaboration a été efficace militairement parlant.⁴⁷ Les Archers se sont avérés être une force mobile très motivée qui a mené le combat contre les guérillas, les poursuivant à pied dans les marécages du bassin du lac Kyoga. Selon un ancien officier de l'armée, ils ont harcelé les rebelles sans relâche, les empêchant de se reposer et de se réapprovisionner.⁴⁸ Bénéficiant de la confiance des communautés locales, les Archers ont fourni à l'armée des renseignements à jour, notamment par le biais d'un réseau d'églises de villages.⁴⁹

Dans la région, la force a bénéficié d'un important soutien pour mettre un terme aux meurtres et enlèvements par les rebelles. Rien ne porte à croire que ses membres aient maltraité des civils ou se soient livrés à des activités criminelles. « Les crimes commis par les Archers contre la communauté étaient très rares », selon un ancien commandant, qui reconnaît néanmoins que « certains étaient un peu sans foi ni loi ».⁵⁰ Les anciens combattants de la force disent que la discipline était fermement maintenue et que toute infraction était sanctionnée par les commandants eux-mêmes ou par les cours martiales de l'armée.⁵¹

2. Une démobilisation imparfaite

Fin 2003 – seulement six mois après la rencontre organisée par les dirigeants locaux en vue d'organiser la défense communautaire –, les Archers avaient repoussé la plupart des guérillas de la LRA hors du Teso.⁵² La force a ensuite été progressivement démobilisée et les trois derniers bataillons ont été dissouts en 2007. Certains membres ont simplement « déserté », retournant dans leurs villages alors que la menace de la LRA diminuait (bien que, selon un ancien commandant, ils aient été rapidement retrouvés et aient rendu leurs armes). La majorité a fait l'objet d'un processus formel, qui impliquait d'abandonner armes et uniformes, en théorie en échange de paiement. Un petit nombre a rejoint l'armée, la police ou les unités locales de défense créées principalement pour repousser les voleurs de bétail karamojong. D'anciens Archers ont finalement rejoint le large contingent militaire ougandais de la Mission de

⁴⁶ Entretien de Crisis Group, anciens commandants des Archers, Soroti et Kampala, janvier 2017.

⁴⁷ Entretien de Crisis Group, Michael Bwalatum, ancien responsable administratif dans Archers, Soroti, 29 janvier 2017.

⁴⁸ Entretien de Crisis Group, John Eresu, Kampala, 24 janvier 2017.

⁴⁹ Entretien de Crisis Group, évêque (retraité) Bernard Obaikal, Soroti, 30 janvier 2017.

⁵⁰ Entretien de Crisis Group, Moxon Ekurit, commandant des Archers, Soroti, 28 janvier 2017.

⁵¹ Entretiens de Crisis Group, Moxon Ekurit et Michael Bwalatum, Soroti, 28-29 janvier 2017.

⁵² La LRA a tenté de revenir en 2005 lorsque l'armée a tué un commandant connu, initialement signalé comme Dominic Ongwen, qui est maintenant jugé devant la Cour pénale internationale. Voir « LRA brigadier killed in Teso », *New Vision*, 5 octobre 2005 ; « Ex-child soldier Dominic Ongwen denies war crimes at ICC trial », *The Guardian*, 6 décembre 2016.

l'Union africaine en Somalie (AMISOM), une affectation très attrayante compte tenu du haut niveau de salaire et de prime de démobilisation.⁵³ Mais malgré leur succès militaire contre la LRA, peu ont satisfait aux conditions d'éducation (un certificat d'éducation secondaire) requises pour rejoindre les forces armées.⁵⁴

Bien que chaque Archer démobilisé était censé recevoir 840 000 shillings ougandais (près de 500 dollars en 2007 lorsque le processus de démobilisation a pris fin), les anciens commandants disent que les officiers de l'armée ont volé une grande partie du financement prévu à cet effet. Les familles de ceux qui ont été tués au combat n'ont pas non plus reçu le soutien promis pour les obsèques.⁵⁵ Au lieu de cela, des officiers de l'armée ont battu certains de ceux qui demandaient une indemnisation et les ont renvoyés dans leurs villages les mains vides.⁵⁶ Les dirigeants religieux et politiques locaux se sont plaints publiquement de l'échec du gouvernement à offrir aux Archers une reconnaissance matérielle ou symbolique adéquate pour leurs services.⁵⁷ L'ancien président de la force a écrit : « Je reproche au gouvernement que je sers de ne pas récompenser [les Archers] par des médailles, tandis que je vois le gouvernement donner des médailles à différents groupes à travers le pays ».⁵⁸

L'absence de programme de démobilisation efficace et l'échec du gouvernement à reconnaître les services des Archers à leur juste valeur ont alimenté un profond sentiment de désillusion envers le régime de Museveni.⁵⁹ Néanmoins, jusqu'à présent au moins, cela n'a pas eu d'impact visible sur la stabilité politique dans la région du Teso, qui est restée largement pacifique depuis le départ de la LRA – même les vols de bétail par les Karamojong ont diminué en raison d'une opération de désarmement du gouvernement dans la région. Il semble qu'il y ait un large consensus sur le fait que la sécurité dans la région s'est considérablement améliorée – chose que Museveni souligne régulièrement – et le soutien politique de l'opposition ne semble pas s'être fédéré autour des Archers.

Bien que la plupart des troupes des Archers n'aient pas tiré de bénéfices significatifs des services rendus, sa direction – en particulier Musa Ecweru et Mike Mukula – a été récompensée politiquement. Ecweru, auparavant commissaire régional du district de Kasese dans l'ouest de l'Ouganda, a été promu député d'Amuria (une circonscription du Teso) et est également devenu en 2006 ministre d'Etat pour la préparation aux catastrophes et la question des réfugiés. Mukula était député pour la municipalité de Soroti jusqu'en 2016 et occupe désormais le poste de vice-président national du Mouvement de résistance nationale dans l'est de l'Ouganda. Ecweru aurait également de bonnes relations avec le président Museveni et a fait campagne sur la même plateforme lors des élections générales de 2016.⁶⁰ Il fournirait de l'argent aux anciens Ar-

⁵³ « UPDF recalls 2,000 reservists for Somalia duty », *Daily Monitor*, 26 novembre 2012.

⁵⁴ Entretien de Crisis Group, Michael Bwalatum, ancien responsable administratif des Archers, Soroti, 29 janvier 2017.

⁵⁵ Entretien de Crisis Group, Robert Adiamo, Kampala, 24 janvier 2017. Adiamo a écrit un rapport sur les allégations d'extorsion par l'armée de fonds destinés à la démobilisation.

⁵⁶ Entretien de Crisis Group, Paul Omer, maire de Soroti, par téléphone depuis Kampala, 30 janvier 2017.

⁵⁷ Entretien de Crisis Group, évêque (retraité) Bernard Obaikal, Soroti, 30 janvier 2017.

⁵⁸ « Capt Mukula attacks government over Archers », *Daily Monitor*, 5 janvier 2017.

⁵⁹ Entretiens de Crisis Group, anciens Archers, Kampala et Soroti, janvier 2017.

⁶⁰ Entretien de Crisis Group, Aditu Abibu, commandant des Archers, Soroti, 27 janvier 2017.

chers, en particulier pour payer les frais funéraires, même si un tel appui occasionnel ne peut compenser l'échec du gouvernement à mettre en œuvre, de façon appropriée, un programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration (DDR).⁶¹ Bien que les élections de 2016 aient montré un sentiment croissant anti-Museveni dans la région, les Archers ne semblent pas être au cœur de cette dynamique.⁶²

C. *Archers zandé au Soudan du Sud*

Au milieu des années 2000, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) avait en grande partie été poussée hors de l'Ouganda vers les pays voisins que sont la République démocratique du Congo (RDC), la République centrafricaine (RCA) et ce qui en 2011 deviendrait le Soudan du Sud. Poursuivis par l'armée ougandaise, qui travaillait avec les forces nationales de ses voisins, de petits groupes de combattants de la LRA ont attaqué des villages non protégés pour s'emparer de provisions et enlever de nouvelles recrues avant de disparaître à nouveau dans la jungle. Dans la région de l'Equatoria au Soudan du Sud, certaines communautés de l'ethnie zandé ont formé, en 2005, des forces de défense pour repousser les éleveurs de l'ethnie dinka qui menaient le bétail sur des terres qu'ils considéraient comme les leurs.⁶³ Ils ont pris le nom précédemment utilisé en Ouganda : les Archers. À partir de 2008, la menace d'attaques de la LRA a stimulé l'essor d'unités d'Archers.

Ces forces civiles se sont révélées très utiles pour la reconnaissance et l'alerte précoce. La méfiance mutuelle entre les zandé et les forces armées, enracinée dans des tensions ethniques et politiques anciennes, a néanmoins entravé leur efficacité et a poussé les Archers zandé à participer à la guerre civile qui a touché le Soudan du Sud à partir de 2013.⁶⁴ À mesure que la menace de la LRA déclinait, l'approche du gouvernement central à l'égard des Archers – un mélange de négligence et d'hostilité envers un groupe qui exigeait d'être armé, mobilisé et payé, mais pas soumis au contrôle du gouvernement central – a accéléré leur transformation de groupes d'auto-défense en groupes rebelles.

1. Comblant un vide sécuritaire

Les zones zandé, dans l'extrême sud-ouest du pays, ont été parmi les moins affectées par les combats pendant la seconde guerre civile du Soudan (1983-2005) et sont ainsi devenues un refuge naturel pour des millions de personnes déplacées. Beaucoup étaient des Bor Dinka qui ont fui avec leur bétail dans la région de l'Equatoria après le massacre de plus de 1 000 personnes en 1991. Dans les années 1990, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (M/APLS), le groupe politique et

⁶¹ Entretiens de Crisis Group, Aditu Abibu et Michael Bwalatum, Soroti, 27 et 29 janvier 2017.

⁶² Commission électorale de l'Ouganda, élections présidentielles de 2016 : synthèse du district (www.ec.or.ug).

⁶³ Le troisième tiers du Soudan du Sud, frontalier de l'Ouganda, de la RDC et de la RCA est appelée les Equatorias. Il comprend les anciens états d'Equatoria-Occidental, Central et Oriental. Le président Salva Kiir a dissout les dix états du Soudan du Sud en 2015 et les a remplacés par 28 nouveaux états. L'Equatoria de l'Ouest a été divisée entre les états de Gbudwe, Maridi et Amadi. Voir la carte en Annexe C.

⁶⁴ Rapport Afrique de Crisis Group N°236, *South Sudan's South : Conflict in the Equatorias*, 25 mai 2016.

militaire qui a mené la rébellion contre le gouvernement central à Khartoum, s'est emparé de Yambio et a installé de nombreux Dinka déplacés et d'anciens combattants blessés dans cet endroit reculé relativement calme.

Jusqu'à cette période, peu de Zandé avaient rejoint l'Armée populaire de libération du Soudan, la force rebelle, en partie parce qu'ils la percevaient comme une force dinka. Leur expérience après avoir été « libérés » par l'APLS a encore confirmé cette idée : les membres du M/APLS, dont beaucoup étaient Dinka, ont renversé les dirigeants locaux, attribué préférentiellement des terres aux civils dinka et le bétail appartenant aux Dinka vagabondait sur les cultures des agriculteurs zandé.⁶⁵ Les Dinka se considéraient comme des civils fuyant une guerre brutale que les Zandé avaient eu la chance d'éviter, mais les Zandé les voyaient comme des envahisseurs, soutenus par l'APLS.⁶⁶ Les différences de perception sur qui avait lutté pour l'indépendance, souffert ou sacrifié le plus, et concernant qui avait droit à quoi, continuent à façonner les points de vue des Zandé, des colons dinka et du gouvernement de Djouba.⁶⁷

Les Archers ou *Aparanga Aguanza*⁶⁸ sont apparus comme force de défense locale en 2005 après que la signature de l'Accord global de paix (AGP) entre le M/APLS et le gouvernement soudanais, ouvrant la voie à l'indépendance totale du Soudan du Sud en 2011.⁶⁹ Avec la fin de la guerre, les Zandé – dont certains avaient fui vers la RDC ou l'Ouganda – se sont mobilisés pour chasser les Dinka et surtout leur bétail hors des terres qu'ils considéraient leurs.⁷⁰

Dès la fin 2008, cependant, les Zandé affrontaient un ennemi plus létal, la LRA. A la suite de l'échec des pourparlers, l'armée ougandaise, avec le soutien des Etats-Unis, a lancé « Operation Lightning Thunder », attaquant les camps de la LRA en RDC. Beaucoup de guérilleros de la LRA se sont échappés en traversant la frontière avec l'Equatoria-Occidental.⁷¹ La LRA a recouru à une violence extrême, a enlevé des civils et les a forcés à se battre contre des membres de leur propre communauté. Ceux qui se sont échappés ont souvent dû passer par de douloureux processus de réconciliation pour être à nouveau acceptés par leurs communautés.

⁶⁵ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques zandé, membres de la société civile et civils, Djouba, Addis-Abeba, 2014-2016.

⁶⁶ Entretiens de Crisis Group, membres dinka du MPLS dont les familles ont fui vers les Equatorias, Djouba, 2014.

⁶⁷ Sur les Equatorias pendant le combat pour l'indépendance du Soudan du Sud, voir le rapport de Crisis Group, *South Sudan's South*, op. cit., p. 3-6.

⁶⁸ *Aparanga Aguanza* signifie Archers, parfois aussi appelé la « Garde nationale ». D'autres groupes ethniques des Equatorias ont également constitué des groupes d'Archers, mais les Zandé étaient majoritaires. Rapport de Crisis Group, *South Sudan's South*, op. cit., p. 31.

⁶⁹ L'AGP a donné naissance à un gouvernement semi-autonome basé à Djouba et prévoyait le référendum qui a permis au Soudan du Sud de devenir complètement indépendant en 2011. Sur les divisions au Soudan du Sud et les premiers Archers, voir le rapport de Crisis Group, *South Sudan's South*, op. cit., p. 9-10, 31.

⁷⁰ Adam Branch et Zachariah Cherian Mampilly, « Winning the War, but Losing the Peace? The Dilemma of SPLM/A Civil Administration and the Tasks Ahead », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 43, no. 1 (mars 2005), p. 1-20; Hélène Caux, « The Dinka head home with up to 1.5 million cattle in epic trek across South Sudan », UNHCR, 8 décembre 2005.

⁷¹ Sur l'« Operation Lightning Thunder », voir le rapport de Crisis Group, *LRA : A Regional Strategy Beyond Killing Kony*, op. cit., p. 1-4, 12-13.

L'armée sud-soudanaise – toujours connue sous le nom d'APLS – a initialement accordé peu d'attention aux guérilleros de la LRA, qu'elle considérait comme un problème ougandais. Djouba était préoccupé par l'affirmation de son contrôle territorial sur le Sud et croyait qu'une autre guerre avec Khartoum était imminente. Bien que le pouvoir législatif ait affecté l'équivalent d'environ 2 millions de dollars pour le soutien aux Archers, ces derniers disent qu'ils n'ont jamais reçu cette aide.⁷² Cette négligence officielle conjuguée à l'apparente réticence de l'armée largement dominée par les Dinka à protéger ses frères a approfondi la méfiance des Zandé à l'égard du nouveau gouvernement dirigé par le MPLS.⁷³

Si les Archers zandé manquaient d'un soutien important du gouvernement national, ils ont reçu de l'aide des dirigeants religieux, d'hommes d'affaires et d'agents de l'Etat d'Equatoria-Occidental. Deux gouverneurs qui étaient d'anciens officiers de l'APLS – le colonel Patrick Zamoi (2005-2006) et le colonel Joseph Bakosoro (2010-2015) – sont devenus d'importants parrains des Archers, les mobilisant pour défendre leurs villages et pour soutenir la campagne de Bakosoro pour le poste de gouverneur.⁷⁴ Ce soutien a renforcé les tensions avec les autorités nationales. Les relations sont devenues particulièrement conflictuelles entre les dirigeants de Djouba et Bakosoro, un politicien zandé populaire qui faisait parfois référence aux Archers en disant « mon armée ».⁷⁵

Pourtant, au plus fort des attentats de la LRA entre 2008 et 2011, le gouvernement avait des raisons d'être satisfait de la performance des Archers en tant que force de défense locale. La plupart n'étaient que légèrement armés – avec des fusils de chasse, des machettes, et parfois des arcs et des flèches – et ne représentaient donc aucune menace pour l'autorité centrale. Mais ils avaient l'avantage de la mobilité et de la surprise par rapport à leurs adversaires guérilleros. Comme les groupes locaux en Sierra Leone et en Ouganda, ils connaissaient le terrain, ce qui leur permettait de prédire les routes qu'emprunterait probablement la LRA et de mener des patrouilles nocturnes, parfois tendant une embuscade, capturant ou tuant des guérilleros de la LRA. Ils étaient une source d'information de confiance pour les communautés isolées, à la fois sur la localisation de la LRA et sur ses tactiques, comme faire semblant de capituler pour entrer dans des villages sans résistance.⁷⁶ Ils ont également fourni des renseignements précieux qui ont aidé les forces de sécurité, en particulier l'armée ougandaise, à lancer des opérations ciblées.

⁷² « Conflict in Western Equatoria », Human Security Baseline Assessment for Sudan and South Sudan, Small Arms Survey, 17 juillet 2016, p. 5.

⁷³ Rapports de Crisis Group, *The Lord's Resistance Army*, op. cit., p. 6 ; et *South Sudan's South*, op. cit., p. 8.

⁷⁴ Bakosoro, qui n'avait pas été nommé par le MPLS, a posé sa candidature indépendante au poste de gouverneur en 2010. Voir le rapport de Crisis Group, *South Sudan's South*, op. cit., p. 32 ; entretiens de Crisis Group, responsables politiques zandé, Djouba, 2016 ; membres des Archers, par téléphone, 2015.

⁷⁵ Rapport de Crisis Group, *South Sudan's South*, op. cit., p. 15 ; entretiens de Crisis Group, intellectuels zandé, Djouba, janvier, février 2016 ; expert des Equatorias, par Skype, février 2016.

⁷⁶ Rapport de Crisis Group, *LRA : A Regional Strategy*, op. cit., p. 13. Voir également, John Norris, « Field Dispatch: The Archers of Southern Sudan », *Huffington Post*, 12 mai 2010. Norris était le directeur du projet « Enough » de lutte contre le génocide au sein du Center for American Progress.

Cependant, le manque de confiance entravait encore les relations avec les forces gouvernementales. Réticents à travailler avec l'APLS, certains Archers ont préféré coopérer avec l'armée ougandaise.⁷⁷ L'armée du Soudan du Sud, de son côté, ne voulait pas se coordonner avec les Archers, même si elle permettait aux comités de vigilance de patrouiller dans des zones forestières reculées qu'elle ne pouvait pas atteindre en raison du manque de moyens de transport et de communication. Les conseillers internationaux des forces multinationales anti-LRA soutenues par les Etats-Unis ont contribué à surmonter les divisions entre les soldats de l'APLS et les Archers, en fournissant des équipements aux soldats de l'APLS et en leur expliquant comment utiliser les informations fournies par les Archers.⁷⁸

Être Archer n'était pas un travail à temps plein ; la plupart d'entre eux continuaient à cultiver la terre et à subvenir aux besoins de leurs familles. Mais ils pouvaient se mobiliser rapidement au besoin, en communiquant par téléphone portable et, dans les zones les plus reculées, avec des tambours.⁷⁹ Une grande partie de la population locale a activement aidé les Archers, soit en fournissant des vivres, soit en devenant membres actifs : dans un sondage de 2013 dans les comtés d'Ezo et de Tambura, quatre personnes interrogées sur cinq leur avaient fourni de la nourriture et la moitié ont dit qu'eux-mêmes ou un autre membre du ménage avait combattu à leurs côtés.⁸⁰ Parce qu'ils étaient bénévoles, déployés au besoin, leur nombre est difficile à évaluer, mais selon un responsable de l'ONU, en 2008, chacun des dix comtés d'Equatoria-Occidental comptait officiellement quelque 2 000 Archers.⁸¹

Après 2011, alors que la menace de la LRA diminuait, de nombreux Archers ont repris leurs activités agricoles à plein temps. Néanmoins, les Zandé ont demandé à maintes reprises que le gouvernement reconnaisse formellement ces forces locales en les armant, en les équipant et en les payant. Mais les Archers ont insisté pour n'être soumis à aucun contrôle venant du niveau national, et ont refusé de rejoindre l'armée pour éviter d'être déployés en dehors de leur région d'origine.⁸² Bien que Djouba ait rejeté leurs demandes, certains Archers sont restés actifs, mettant en œuvre dans plusieurs domaines un système de justice parallèle pour régler les petits différends.⁸³ L'enquête de 2013 mentionnée ci-dessus a révélé que près de 85 pour cent des personnes interrogées faisaient confiance aux Archers pour le règlement des différends, un chiffre qui dépasse celui de ceux qui s'en remettent aux chefs locaux, aux anciens, à l'église ou à l'APLS. En 2010, les Archers ont de nouveau été impliqués dans un conflit ethnique, se joignant à une campagne menée par le gouvernement de l'Etat pour expulser de force les éleveurs nomades Mbororo, une opération violente au de

⁷⁷ Rapport de Crisis Group, *LRA : A Regional Strategy*, op. cit., p. 8.

⁷⁸ Entretien de Crisis Group, officier de l'APLS chargé de mener les efforts de lutte contre la LRA au cours de cette période, Djouba, 2015.

⁷⁹ Rapport de Crisis Group, *LRA : A Regional Strategy*, op. cit., p. 13, 17.

⁸⁰ « JSRP Survey in Western Equatoria », Justice and Security Research Programme, mars 2014, p. 34-38.

⁸¹ Représentant de l'ONU à Yambio, cité dans « Conflict in Western Equatoria », Small Arms Survey, op. cit., p. 6.

⁸² Entretiens de Crisis Group, représentants de l'Equatoria-Occidental, 2014-2016.

⁸³ « JSRP survey », op. cit., p. 34-38.

laquelle auraient été commises des violations du droit international et national des droits humains.⁸⁴

2. Englués dans la guerre civile

En 2013, deux ans après l'indépendance du Soudan du Sud, la guerre civile a de nouveau éclaté, cette fois entre les forces loyales au Président Salva Kiir (un Dinka) et celles associées au vice-président de l'époque, Riek Machar (un Nuer). Initialement, les Zandé n'étaient pas impliqués dans le conflit, mais celui-ci a ravivé de vieux ressentiments. La violence dans les zones majoritairement dinka a une fois de plus poussé les éleveurs de bétail à fuir vers l'Equatoria-Occidental. Au fur et à mesure que les tensions augmentaient et que la surenchère de la violence s'intensifiait, les Zandé avaient l'impression que Djouba soutenait les Dinka. Le gouvernement, à son tour, a interprété la réponse timide des Zandé à son appel pour des recrues de l'APLS comme un manque de loyauté. Il se méfiait aussi du gouverneur populaire de la région, Bakosoro, le patron des Archers, qui continuait à utiliser ces derniers pour atteindre ses propres objectifs politiques. La situation est devenue critique en septembre 2015 lorsque Kiir a limogé Bakosoro et les Archers sont entrés en rébellion ouverte.

Bien que motivés par des griefs essentiellement locaux, les Archers ont été inexorablement entraînés dans la guerre civile : comme les Kamajors en Sierra Leone, ils sont allés à l'offensive, contre les troupes gouvernementales cette fois-ci. La plupart ont soit rejoint le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (M/APLS) dans l'opposition, soit formé leurs propres groupes rebelles, tandis que les derniers combattants restants sont restés une force locale se consacrant à la protection de sa communauté. Une série de défaites sur le champ de bataille a conduit de nombreux Archers à se disperser ; leur rébellion à grande échelle s'est effectivement effondrée. Le soutien local aux Archers s'est également érodé, à la fois parce que l'APLS a riposté en maltraitant des civils zandé et parce que des groupes se nommant eux-mêmes Archers ont commencé à opérer en tant que gangs criminels, volant, attaquant et violant des civils.⁸⁵

A la mi-2017, certains Archers étaient toujours en guerre et tendaient des embuscades à des véhicules gouvernementaux ou bloquaient des routes dans des zones boisées. Pourtant, la majeure partie du territoire zandé était dans une « paix négative » : peu de combats, mais un conflit qui restait non résolu. Un groupe important d'Archers a signé un accord de paix avec Djouba, mais il est resté inappliqué. De nombreux Archers retournent dans leur communauté où ils trouvent un accueil mitigé. Leur déclassement au sein de leur communauté est tel que les églises organisent, dans certaines communautés, des processus de réconciliation pour les Archers, semblables à ceux utilisés pour les fuyitifs de la LRA.⁸⁶

⁸⁴ « Western Equatoria governor tells Ambororo pastoralists to leave Zande land », *Sudan Tribune*, 8 octobre 2010.

⁸⁵ Entretiens de Crisis Group, chefs religieux en Equatoria-Occidental, Djouba, 2015-2017.

⁸⁶ Entretiens de Crisis Group, chefs religieux en Equatoria-Occidental, Djouba, 2016-2017.

D. La Force civile mixte au Nigéria

Le mouvement islamiste radical connu sous le nom de Boko Haram a lancé son insurrection en 2009 dans la ville de Maiduguri, la capitale de l'Etat du Borno dans le nord-est du Nigéria. De là, il s'est étendu aux zones frontalières du Tchad, du Niger et du Cameroun. Les jeunes urbains sans emploi ont constitué l'essentiel du mouvement original, dirigés par un jeune prédicateur charismatique nommé Mohammed Yusuf, qui rejetait l'autorité séculière et cherchait à établir un califat.⁸⁷ Une brutale répression en 2009 par les forces de sécurité nigérianes à Maiduguri – ainsi que la mort de Yusuf pendant sa garde à vue – a poussé le mouvement dans la clandestinité, alimentant une insurrection qui, avec le temps, allait se répandre dans le bassin du lac Tchad.⁸⁸ Les tactiques du groupe ont varié avec le temps et selon le lieu ; le groupe a terrorisé la région à la fois par des attentats-suicides dans les grandes villes – parfois bien au-delà du Nord-Est et jusqu'à la capitale fédérale, Abuja – et des attaques de guérilla sur des petites villes et villages, et a mené des enlèvements massifs de jeunes et de femmes, y compris des écolières.⁸⁹ En réponse, les citoyens ont organisé des comités de vigilance pour se protéger à la fois de Boko Haram et des campagnes de contre-insurrection souvent brutales du gouvernement. Alors que ces groupes ont aidé la police et l'armée à lancer des opérations mieux ciblées et plus efficaces, ils ont parfois abusé de leur autorité.

1. Des comités de vigilance à une force d'intervention civile

Après 2009, Boko Haram a attaqué les forces de sécurité ainsi qu'un large éventail de cibles civiles, y compris des religieux, des politiciens locaux, des chefs de quartier et des étudiants fréquentant des écoles publiques laïques.⁹⁰ Début 2013, selon des informations locales, plusieurs résidents ont décidé que les citoyens de Maiduguri devaient s'organiser pour se défendre.⁹¹ Ils ont commencé par chercher, attaquer et tuer des membres de Boko Haram. En juin de cette année-là, environ 500 membres de comités de vigilance tenaient des postes de contrôle, armés seulement de bâtons et de machettes, pour repérer et éliminer les membres de Boko Haram qui allaient et venaient autour de Maiduguri ou tentaient de s'enfuir. Ils ont choisi pour nom Force civile mixte (*Civilian Joint Task Force*, CJTF), pour suggérer qu'ils étaient le pendant de la Force gouvernementale mixte (*Joint Task Force*, JTF) de l'armée, de l'armée de l'air, de la police et d'autres unités de sécurité chargées de combattre Boko Haram dans l'état du Borno.⁹²

⁸⁷ Rapport Afrique de Crisis Group N°168, *Northern Nigeria: Background to Conflict*, 20 décembre 2010, p. 18.

⁸⁸ Rapport Afrique de Crisis Group N°216, *Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency*, 3 avril 2014, p. 7-14.

⁸⁹ Rapport Afrique de Crisis Group N°242, *Nigeria: Women and the Boko Haram Insurgency*, 5 December 2016, p. 7. « "Our Job is to Shoot, Slaughter and Kill" : Boko Haram's Reign of Terror in North East Nigeria », Amnesty International, 14 avril 2015.

⁹⁰ Sur l'augmentation et la diffusion des attaques de Boko Haram dans le nord-est du Nigéria, voir le rapport de Crisis Group, *Curbing Violence*, op. cit., p. 14-18.

⁹¹ Par exemple « Nigeria : Civilian JTF – unsung heroes of the Boko Haram war », *This Day*, 4 octobre 2015.

⁹² La JTF a été remplacée en août 2013 par la 7e division d'infanterie que l'armée venait de créer.

Les membres de comités de vigilance se protégeaient contre une double menace : à la fois de Boko Haram et des forces de sécurité du gouvernement, qui infligeaient des punitions collectives à des communautés suspectées d'héberger des militants, mettant parfois le feu à des maisons et des magasins ou arrêtant – et, dans certains cas, exécutant – des passants de façon arbitraire.⁹³ Les citoyens de Maiduguri espéraient peut-être aussi atténuer l'état d'urgence imposé en mai 2013, qui comprenait la suspension des services téléphoniques, une mesure qui a largement paralysé le commerce et la communication dans toute la région.⁹⁴

Peu de temps après son émergence, les services de sécurité et les autorités civiles sont devenus étroitement impliqués dans l'organisation, la gestion et les opérations de la Force civile mixte. La Force gouvernementale mixte menée par l'armée a rapidement reconnu le potentiel des comités de vigilance. Avec l'aide des autorités locales et traditionnelles, elle les a organisés selon sa propre structure de commandement, établissant une unité de la CJTF pour chacun des dix secteurs de sécurité de Maiduguri. Les officiers de la JTF ont aidé à sélectionner les dirigeants de ces comités de vigilance et les responsables de l'état du Borno ont été impliqués dans des rôles de supervision. A partir de septembre 2013, le gouvernement de l'état a formellement incorporé la CJTF dans le cadre du programme d'autonomisation des jeunes de Borno (BOYES) et a sélectionné environ 1 850 jeunes hommes – une petite partie de l'effectif total de la CJTF – pour une formation élémentaire au combat.⁹⁵ L'Etat leur a donné des uniformes, des voitures, des documents d'identité et une allocation ; l'armée a ensuite fourni une formation militaire standard à quelque 200 membres supplémentaires pour créer une « Force civile mixte spéciale » pour les opérations de première ligne. Ceux qui ont été sélectionnés pour la formation militaire ont fait l'objet d'un processus de vérification, incluant une analyse de leur parcours antérieur et des examens médicaux.⁹⁶ Habituellement, seuls les commandants de secteur portaient des armes modernes, bien que l'armée ait fourni aux membres des fusils d'assaut pour les opérations spécifiques.⁹⁷

A la mi-2013, des membres de la CJTF de Maiduguri ont commencé à accompagner l'armée en dehors de la ville, travaillant à ses côtés pour former des unités sur des territoires qui avaient subi une attaque de Boko Haram ou qui avaient été repris au groupe. La plupart des unités rurales ne disposaient que d'armes traditionnelles telles que des lances, des arcs et des flèches ou des fusils de chasse fabriqués localement. La force s'est également étendue à d'autres états du nord-est. Dans l'état d'Adamawa, la minorité kanuri, principalement des commerçants de la capitale de

⁹³ « Spiralling Violence: Boko Haram Attacks and Security Force Abuses in Nigeria », Human Rights Watch, 2012, p. 59.

⁹⁴ Rapport de Crisis Group, *Watchmen*, op. cit., p. 4-5.

⁹⁵ Le gouvernement avait annoncé sa volonté de former 6 000 jeunes hommes mais il a réduit ses ambitions, apparemment préoccupé par le fait de former un si grand nombre de jeunes qui risquaient d'être difficilement contrôlables. Entretiens de Crisis Group, dirigeants de la CJTF et membres du BOYES, Maiduguri, 18 octobre 2016, janvier 2017.

⁹⁶ Pour plus d'informations sur le BOYES, voir le rapport de Crisis Group, *Watchmen*, op. cit., p. 9-10.

⁹⁷ Entretiens de Crisis Group, dirigeant de la CJTF, Adamawa, 31 octobre 2016; CJTF, Maiduguri, janvier 2017.

l'Etat, Yola, a mis sur pied sa propre CJTF de 300 hommes en mars 2013.⁹⁸ Quand, à la fin de 2014, Boko Haram a menacé Yola, les confréries de chasseurs de diverses communautés et ethnies se mobilisèrent et furent fortement soutenues par les autorités de l'Etat et par les élites locales.⁹⁹

Comme d'autres groupes de défense civile, ces unités ont effectué des missions de renseignement et de surveillance, ont patrouillé sur les routes et gardé des postes de contrôle. Leurs connaissances locales leur ont permis d'identifier et d'inspecter les inconnus repérés dans les espaces publics vulnérables aux attaques, comme les mosquées et les marchés.¹⁰⁰ Ils surveillaient et assuraient la sécurité des communautés déplacées par le conflit, y compris les presque deux millions de personnes qui se trouvaient dans les camps de déplacés internes dans le nord-est du Nigéria.¹⁰¹ Les femmes ont participé à des patrouilles et, parfois, au combat. Elles ont également été chargées de fouiller d'autres femmes, un emploi particulièrement important étant donné les sensibilités culturelles concernant la fouille des femmes par les hommes et le fait qu'au sein de Boko Haram, les combattants et kamikazes pouvaient être des femmes.¹⁰²

Mais les membres de la CJTF sont allés plus loin. Ils ont pris le rôle d'auxiliaires de police, arrêtant les suspects et participant aux interrogatoires. Les militaires les ont parfois déployés dans des opérations de longue distance, mêlant des membres de comités de vigilance connaissant bien les conditions locales à des unités militaires issues d'autres régions. Les membres de la CJTF peuvent rester dans les villes libérées pour soutenir les forces civiles locales. Les autorités ont parfois utilisé la CJTF pour mener des opérations autonomes, telles les missions de patrouille des couloirs utilisés par Boko Haram pour attaquer les villages dans la zone de Chibok.¹⁰³

2. Bilan mitigé

Les avantages des forces civiles sont nombreux. Leur connaissance des langues locales et des terroirs, tant d'un point de vue géographique que social, permettent aux forces de sécurité de mieux cibler leurs opérations. Les civils locaux ont une « meilleure perception de ce qui est normal et de ce qui ne l'est pas », ils peuvent ainsi détecter les menaces, comme les éventuels kamikazes.¹⁰⁴ Ces forces peuvent établir un lien de confiance entre les forces de sécurité et les populations locales. L'affiliation à la CJTF peut également protéger ses membres contre l'armée et la police.

⁹⁸ Étant donné que de nombreux dirigeants de Boko Haram sont Kanuri, un important groupe ethnique qui vit autour du bassin du lac Tchad, la communauté est fréquemment suspectée de soutenir les insurgés.

⁹⁹ Entretien de Crisis Group, responsables gouvernementaux et dirigeant de l'association des chasseurs, Yola, novembre 2016.

¹⁰⁰ Rapport de Crisis Group, *Watchmen*, op. cit., p. 9-10.

¹⁰¹ 1,9 million de personnes sont restées déplacées internes dans le Nord du Nigéria en juin 2017 et plus de 200 000 ont dû fuir le Cameroun, le Tchad et le Niger. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (www.unocha.org/nigeria/about-ocha-nigeria/about-crisis).

¹⁰² Sur le rôle des femmes dans l'insurrection et dans la CJTF, voir le rapport de Crisis Group, *Nigeria : Women and the Boko Haram Insurgency*, op. cit.

¹⁰³ Entretien de Crisis Group, CJTF, Maiduguri, janvier 2017.

¹⁰⁴ Entretien de Crisis Group, expert dans le domaine de la sécurité, Maiduguri, 15 janvier 2017.

Cependant, les membres de ces forces et leurs communautés courent certains dangers. Dans l'état du Borno, où la grande majorité des pertes humaines de la CJTF ont été enregistrées, 680 membres de la CJTF ont été tués entre 2014 et la mi-2017.¹⁰⁵ Les villes qui ont constitué des forces civiles ont également payé cher leur décision, car Boko Haram ciblait les chefs traditionnels et d'autres partisans de la CJTF. En juin 2013, le groupe a déclaré la « guerre totale » contre les jeunes de Maiduguri et de Damaturu « en raison de l'alliance conclue avec l'armée et la police nigériane pour combattre nos frères ».¹⁰⁶ Le nombre de pertes humaines a atteint un pic en 2013-2014, en grande partie à cause de ces représailles.¹⁰⁷

Certains membres de la force ont également utilisé leur rôle pour prendre leur revanche ou faire des profits. Un petit nombre de membres de la CJTF perçoivent une rémunération, d'autres dépendent d'un soutien hasardeux des autorités locales, des responsables politiques et des entrepreneurs. D'autres encore partageraient le butin volé par les forces armées à Boko Haram ou toucheraient une partie de l'aide fournie aux camps de déplacés.¹⁰⁸ Certains membres de comités de surveillance utiliseraient également leur statut privilégié et leur relative impunité à des fins criminelles, notamment pour le trafic de drogue et la vente de biens volés. D'autres activités s'apparentent à de l'extorsion en contrepartie de la protection, comme lorsque les membres de ces comités demandent des « dons » aux points de contrôle ou qu'ils imposent une taxe aux communautés locales.

Les rapports sur les atrocités commises par la CJTF sont encore plus troublants. En particulier au cours des premières années et au plus fort de la lutte pour chasser Boko Haram de Maiduguri, les membres des comités de vigilance se sont livrés à des exécutions sommaires, souvent de connivence avec l'armée. La CJTF aurait brûlé vif plusieurs personnes suspectées d'appartenir à Boko Haram en 2013. Dans l'un des cas les plus notoires, certains de ses membres et des soldats ont rassemblé des centaines de prisonniers qui s'étaient échappés d'un centre de détention militaire à Maiduguri avant de les tuer. Dans une ville du sud de Borno, des membres des comités de vigilance auraient défilé en agitant sur des piques les têtes de 40 militants présumés de Boko Haram.¹⁰⁹

¹⁰⁵ « Boko Haram kills 680 Civilian JTF members in three years », *Premium Times*, 9 juillet 2017.

¹⁰⁶ Extrait audio du 18 juin 2013 du porte-parole de Boko Haram Abu Zinnira cité dans « Civilian vigilante groups increase dangers in northeastern Nigeria », IRIN, 12 décembre 2013. Pendant une certaine période, Boko Haram avait placé des barrages où il exécutait tous les hommes qui venaient de Maiduguri, afin de punir la ville. Entretien de Crisis Group, Maiduguri, janvier 2017.

¹⁰⁷ Sur les exemples de ces représailles, voir « Boko Haram weekend killing spree leaves at least 40 dead in Borno villages », *Information Nigeria*, 29 juillet 2013 ; « Au Nigeria, "Boko Haram élimine des villages entiers suspectés d'avoir collaboré avec le pouvoir" », *Le Monde*, 18 mars 2014 ; « Boko Haram suicide bomber attack home of Civilian JTF commander », *Sahara Reporters*, 25 janvier 2017.

¹⁰⁸ Rapport de Crisis Group, *Watchmen*, op. cit., p. 12.

¹⁰⁹ « Boko Haram hunters burn suspect alive in Maiduguri », *Daily Trust*, 25 juillet 2013 ; « Nigeria. Les crimes de masse de Boko Haram », Fédération internationale des droits de l'homme, 10 février 2015, p. 9 ; « 41 Boko Haram members beheaded in Biu after failed attack », *Daily Post*, 31 October 2014 ; « Des galons aux épaules. Du sang sur les mains. Les crimes de guerre commis par l'armée nigériane », Amnesty International, juin 2015. Pour lire sur un autre cas, « How I escaped death in Maiduguri – Ex-Borno commissioner », *Vanguard*, 25 mars 2014. Pour un compte-rendu vidéo : « Nigeria's hidden war: Channel 4 dispatches », Channel 4, 18 août 2014. Les responsables de la

Sur le long terme, avec la diminution de la menace constituée par Boko Haram, le risque politique que représente la CJTF pourrait augmenter. Certains de ses membres déclarent clairement qu'ils s'attendent à être récompensés, par un emploi ou par d'autres moyens. Le gouvernement fédéral a répondu à cette demande en intégrant 250 membres de la CJTF à l'armée en 2016.¹¹⁰ Au total, 120 membres ont également été recrutés par l'agence nationale de renseignement, le Département des services de l'Etat, et 40 ont été recrutés par l'armée de l'air.¹¹¹ Plus récemment, en mai 2017, le ministre du Travail Chris Ngige a annoncé que le gouvernement fédéral prévoyait d'offrir aux membres de la CJTF, pour les récompenser d'avoir participé à la lutte contre Boko Haram, des formations professionnelles auprès du Centre de perfectionnement des compétences de Bauchi dans la zone du Nord-Est.¹¹²

Seule une fraction des membres de la CJTF, estimés entre 15 000 et 20 000 dans le seul état du Borno, bénéficie de la formation professionnelle offerte par le Programme d'autonomisation des jeunes du Borno.¹¹³ La loi relative à l'agence d'autonomisation des jeunes et des membres de comités de vigilance de l'état du Borno, approuvée en mai 2015, a pour objectif de faciliter la création d'emplois pour les jeunes, et cible principalement les membres de la CJTF. Le gouvernement du Borno a promis de fournir environ 20 000 emplois aux anciens membres de la CJTF.¹¹⁴ Ces programmes et promesses n'ont à ce jour pas eu beaucoup de succès. Si elles ne se concrétisent pas, le Nigéria pourrait hériter d'un nouveau groupe armé en colère dans la région agitée du Nord-Est. Certains membres de la CJTF travailleraient maintenant avec des responsables politiques du gouvernement qui sont connus pour employer des hommes de main pour attaquer des opposants. D'autres pourraient renforcer leurs activités d'extorsion, de trafic de drogue ou entreprendre d'autres activités criminelles organisées.

CJTF ont nié que leurs membres étaient impliqués. Entretien de Crisis Group, janvier 2017 ; Maiduguri, 18 octobre 2016.

¹¹⁰ « 250 former Civilian-JTF members join Nigerian Army », *Premium Times*, 22 juillet 2016.

¹¹¹ Chiffres fournis par le conseiller juridique de la CJTF, Jibril Gunda, au sommet sur la sécurité et la gouvernance dans le Nord-Est, organisé par la Fondation CLEEN, le Nigeria Stability and Reconciliation Program (NSRP) et la Fondation Ford, Gombé, Etat de Gombé, 29 juin 2015.

¹¹² « FG to compensate Civilian JTF for role in fighting insurgency », *PM News*, 23 mai 2017.

¹¹³ Les recrutements irréguliers et la démobilisation rendent l'estimation du nombre de membres de la CJTF difficile. A la mi-2014, les dirigeants de la CJTF prétendent avoir recruté 45 000 membres. A la fin 2016, ils ont déclaré qu'ils ne comptaient plus que 22 000 à 26 000 membres et, en janvier 2017, 15 000. Entretien de Crisis Group, dirigeants de la CJTF, Maiduguri, octobre 2016 et janvier 2017 ; « Nigeria – the community turns against Boko Haram », IRIN, 11 août 2014.

¹¹⁴ Entretien de Crisis Group, dirigeants de la CJTF, Maiduguri, 18 octobre 2016 ; « They're defeating Boko Haram but are they Nigeria's next security threat? », IRIN, 22 août 2016.

III. Leçons tirées du passé

Les comités de vigilance dans les conflits violents soulèvent un dilemme : ils peuvent protéger les civiles et aider les forces régulières à venir à bout de groupes d'insurgés, mais ils risquent également de s'attaquer à leurs communautés rivales ou de s'en prendre à des villes et des villages qu'ils sont censés protéger. Dans les scénarios les plus sombres, les Kamajors en Sierra Leone ou les Archers au Soudan du Sud, les comités de vigilance locaux peuvent devenir de puissantes milices ethniques ou de véritables insurgés qui contribuent à faire plonger le pays dans la guerre civile.

Ce risque est inhérent aux circonstances dans lesquelles les comités de vigilance ont tendance à émerger et qui sont souvent liées à la faiblesse d'Etats incapables de lutter seuls contre des groupes armés. Etant donné que les comités de vigilance prennent naissance au sein des communautés locales, les membres de ces comités ont souvent la même identité ethnique ou politique, les mêmes intérêts collectifs et la même perception des menaces que ces communautés. Par conséquent, ils sont susceptibles d'avoir des intérêts différents, voire divergents, de ceux de l'Etat central. Les Etats qui sont trop faibles pour protéger leurs communautés des insurgés seront le plus souvent trop faibles pour empêcher les comités de vigilance de faire usage de leur pouvoir pour poursuivre leurs propres intérêts ou commettre des exactions à l'encontre des populations civiles.

Cette conséquence n'est pas inéluctable. Comme le montrent les études de cas, certains facteurs et comportements des gouvernements centraux peuvent contribuer à l'évolution des comités de vigilance, dans un sens ou dans l'autre.

A. *Eviter les dérives*

Les intérêts poursuivis par les dirigeants locaux et l'autonomie relative (ou la dépendance) qu'ils peuvent avoir envers les gouvernements nationaux sont déterminants dans l'évolution des comités de vigilance : soit ils assumeront leur rôle initial de protection des communautés et de lutte contre l'insurrection, soit ils se transformeront en milices ethniques et en groupes d'insurrection. Pour éviter que les comités de surveillance ne s'éloignent trop dangereusement de leur rôle initial, les gouvernements auraient intérêt à encourager les dirigeants locaux ayant une influence sur les membres des comités naissants, y compris les autorités traditionnelles et religieuses et les élites commerciales, à établir des objectifs ciblés, acceptables pour tous, dans le cadre d'une stratégie nationale globale de lutte contre l'insurrection. Les Etats centraux doivent persuader les dirigeants des comités de vigilance que ces objectifs servent leurs intérêts et ceux de leur communauté, à la fois parce qu'ils visent à améliorer la sécurité à court terme, mais aussi, à plus long terme, parce qu'ils seront les fondements de l'accord politique qui émergera du conflit.

Les différentes approches adoptées par les gouvernements de l'Ouganda et du Soudan du Sud et leurs résultats prouvent qu'il est nécessaire de disposer d'un engagement politique renforcé. Les Archers du Teso en Ouganda n'ont pas beaucoup dévié de leur objectif initial visant à protéger les communautés de la LRA et à expulser les insurgés hors de leur zone. Ils ne se sont écartés de cet objectif que lorsqu'ils se sont opposés aux vols de bétail menés par leurs voisins karamojong. Cette évolution découle principalement de la volonté du gouvernement de Museveni et des dirigeants

du Teso de s'accorder sur le rôle des Archers dans la campagne globale de lutte contre la LRA et sur la façon dont ils collaboreraient avec l'armée nationale. Le gouvernement de Museveni et l'armée souhaitaient limiter le mandat et les opérations des Archers. Les autorités du Teso et les autres dirigeants de la région n'avaient, quant à eux, aucune volonté de faire des Archers un nouveau groupe rebelle, malgré les critiques formulées à l'égard de Museveni dans la région. Ils ont, au contraire, cherché à obtenir une influence politique pour eux-mêmes et pour leurs administrés, et ont, pour ce faire, entretenu de bonnes relations avec Museveni et veillé à maintenir leur influence au sein du régime.

Etant donné que l'armée et d'autres comités de surveillance luttaienent contre la LRA dans d'autres régions, les Archers du Teso n'ont pas été déployés en dehors de leur région. Dans le Teso, les systèmes de gouvernance étaient robustes, les Archers n'ont pas eu l'occasion d'étendre leur mandat pour faire régner l'ordre ou résoudre les conflits. Ainsi, les Archers, supervisés de près par les responsables politiques locaux et nationaux, appuyés militairement de façon suffisante mais prudente et dotés d'une légitimité locale, sont parvenus à atteindre de façon rapide et efficace des objectifs bien définis et se sont démobilisés dans les années qui ont suivi.

Au Soudan du Sud, en revanche, les rivalités ethniques et politiques entre les Dinka et les Zandé ont amené le gouvernement à négliger les Archers, puis à les traiter avec hostilité. Se sentant abandonnées par l'Etat central, les forces locales, qui répondaient aux exigences de la population, ont diversifié leurs activités et ont outrepassé leur rôle en matière de sécurité et de gouvernance. Elles ont renforcé leur autorité au sein des communautés locales et se sont alliées à des factions rebelles pour lutter contre l'agression présumée des Dinka.

Le gouvernement, qui considérait que la menace de la LRA était essentiellement le problème de l'Ouganda, n'a jamais apporté de soutien politique ou militaire aux Archers. Cette situation a contrarié la population et les responsables politiques zandé qui insistaient en vain auprès du gouvernement pour qu'il les arme et qu'il les équipe comme des soldats réguliers, même s'ils persistaient à vouloir rester indépendants. Très peu supervisés politiquement à l'échelle nationale, et soutenus par les responsables traditionnels et religieux locaux, les Archers ont outrepassé leur rôle et sont devenus de plus en plus autonomes par rapport à l'Etat central. Ils se sont mobilisés contre les éleveurs de bétail mbororo, ils ont résolu des conflits locaux, établissant leur légitimité en tant que garants de la sécurité et de la gouvernance. Quand de nouveaux éleveurs dinka ont menacé les moyens de subsistance des Zandé avec le soutien des forces gouvernementales, ceux-ci ont considéré les soldats comme des envahisseurs et se sont alliés aux groupes rebelles préexistants.

Les gouvernements centraux désireux d'éviter le scénario du Soudan du Sud devraient s'évertuer à intégrer les opérations des comités de vigilance dans le cadre d'une négociation politique plus large avec les responsables locaux et à faire des propositions pour que les deux parties soient incitées à circonscrire le mandat de ces comités. L'Etat central devrait convaincre les responsables des comités de vigilance, en mettant en place un dialogue précoce et durable avec ses représentants (responsables religieux, entrepreneurs), que leurs intérêts et ceux de leurs communautés seront mieux servis si les objectifs des comités de vigilance sont alignés à la stratégie globale de lutte contre l'insurrection menée par l'Etat. Il est essentiel que les responsables politiques nationaux et locaux supervisent les comités de vigilance pendant toute la

durée de leur mobilisation afin de veiller à ce qu'ils s'en tiennent aux objectifs mutuellement acceptables. Cela permettra également de réévaluer la portée et l'intensité des activités des comités de vigilance au fur et à mesure de l'évolution de l'insurrection.

Dans ce contexte, les partenaires et les bailleurs internationaux auraient intérêt à travailler avec les autorités gouvernementales, pour les aider à gérer les relations avec les comités de vigilance, les mettre en garde concernant les éventuelles difficultés liées à la négligence, à la répression contreproductive et au soutien inconditionnel. De même, ils devraient éviter d'apporter un soutien direct aux comités de vigilance, pour éviter d'affaiblir le pouvoir de négociation des autorités nationales.

B. *Limiter les exactions*

Comme le suggèrent les études de cas, les comités de vigilance se rendent le plus souvent coupables de violations graves, prenant les civils pour cible et prenant part à des activités illicites.¹¹⁵ Les différentes dynamiques en Ouganda et en Sierra Leone permettent de définir quels sont les facteurs et les politiques qui favorisent ou, au contraire, réduisent ces tendances. Les Archers du Teso ont commis peu d'abus dans la région, ils étaient dissuadés par la menace de sanctions disciplinaires internes, de la cour martiale et par le risque d'être méprisés par leur communauté d'origine. En revanche, le gouvernement central de la Sierra Leone a laissé les mains libres aux comités de vigilance, il n'a pas suffisamment supervisé leurs opérations et n'a pas été en mesure d'empêcher des dizaines de milliers de combattants de faire des ravages au sein des populations civiles.

Les Kamajors ont traité avec violence les partisans supposés des rebelles et les civils qui leur opposaient une certaine résistance. Ce sentiment d'être au-dessus des lois s'explique en grande partie par le fait que les Kamajors se considéraient non seu-

¹¹⁵ Cette tendance n'est pas réservée à l'Afrique subsaharienne. En Libye, Crisis Group a pu établir que le gouvernement d'entente nationale (GNA) avait fait appel à des groupes armés non étatiques locaux à Tripoli pour garantir sa propre sécurité, y compris la force Rada, la Brigade des révolutionnaires de Tripoli et la Brigade Ghnewa. Il a également cherché à coopter des forces armées locales dans les unités de garde-côtes et de gardes-frontières. Le GNA a des difficultés à contrôler ces groupes, qui bénéficient de ses ressources et de sa couverture juridique. Le fait qu'ils aient été reconnus par le GNA les a encouragés à participer à des exactions, y compris des enlèvements, des détentions arbitraires et des exécutions sommaires, ainsi qu'à des activités économiques illicites. En août 2017, la Brigade des révolutionnaires de Tripoli a arrêté et détenu un ancien premier ministre. Voir « Rapport final du groupe d'experts sur la Libye créée par la résolution 1973 (2011) », S/2017/466, 1^{er} juin 2017, p. 2, 9, 41-42. « Libya's coast guard abuses migrants despite E.U. funding and training », *Washington Post*, 11 juillet 2017. En Algérie, pour lutter contre les insurgés islamistes au cours de la guerre civile du pays (1991-2002), le gouvernement a soutenu les forces civiles locales à partir de 1995, connues sous le nom de *gardes communales* ou *patriotes*, mais n'a pas pu les empêcher de commettre des assassinats délibérés ou arbitraires. Voir « Algeria – Fear and Silence: A Hidden Human Rights Crisis », Amnesty International, novembre 1996, p. 17-19. En Colombie, entre 1997 et 2006, les Forces d'autodéfense unies de Colombie, une organisation nationale regroupant plusieurs groupes de défenses locaux, sous prétexte de protéger les civils des guérillas, a pris le contrôle du territoire et a même, à certains endroits, assumé des rôles de gouvernance. Ces groupes étaient responsables de violations graves des droits humains et ont alimenté le trafic de cocaïne. Rapports Amérique latine de Crisis Group N°11, *War and Drugs in Colombia*, 27 janvier 2005, p. 13-16 ; et N°20, *Colombia's New Armed Groups*, 10 mai 2007, p. 3-5.

lement comme des défenseurs des Mendé au sud et à l'est, mais aussi comme des garants de l'intégrité de l'Etat central, alors dirigé par le Parti du peuple de Sierra Leone dominé par les Mendé (SLPP). Le gouvernement a contribué à donner aux Kamajors ce sentiment de responsabilité nationale dans la mesure où il les utilisait pour se défendre contre les rebelles. De plus, avec des Mendé favorables aux Kamajors au sein des structures étatiques (le ministre adjoint à la Défense et le vice-président en premier lieu), leurs ressources financières n'étaient pas interrompues. En d'autres termes, les Kamajors ont fini par se considérer, et par être considérés, comme un remplacement de l'armée nationale en déroute.

L'administration étatique étant aux abois, le gouvernement assiégé n'a exercé presque aucune supervision politique ou militaire et n'a pu maintenir aucun contrôle. La hiérarchie de type militaire des Kamajors était plus honorifique que fonctionnelle et les grades étaient souvent autoattribués. La responsabilité opérationnelle se retrouvait par conséquent le plus souvent entre les mains de commandants qui, au nom de la défense du gouvernement élu, ont accumulé des armes, souvent utilisé leurs armes à des fins personnelles et ont été incapables d'éviter les atrocités commises par leurs soldats. Opérant en vertu du mandat national délivré par la Force de défense civile, les unités kamajors ont abandonné leurs zones d'origine pour combattre dans d'autres régions où ils ont commis de nombreux abus en craignant moins d'être identifiés.

Les responsables nationaux ont également eu des difficultés à contrôler les Kamajors du fait de leur grand nombre. Les Archers du Teso ont atteint 9 000 membres, mobilisés pendant seulement quatre ans. A l'inverse, les Kamajors, qui ont commencé à s'organiser au début des années 1990, se sont démultipliés pour atteindre un total de 30 000 membres à la fin de la guerre en 2002. Les incitants économiques et les pressions sociales ont contribué au manque de réglementation qui a caractérisé leur recrutement. Les membres des Kamajors ont eu accès aux ressources et aux armes de l'Etat, et certains faisaient payer aux aspirants des rites d'initiation créés de toutes pièces. Les hommes de certaines communautés étaient presque socialement obligés de rejoindre les Kamajors, car le groupe avait acquis le statut social de défenseur des communautés. Un travailleur employé dans une ONG internationale qui a côtoyé les Kamajors pendant la guerre a indiqué qu'être membre des Kamajors revenait à accepter une « offre d'emploi » au sein d'une organisation assimilée à un « mouvement social ».¹¹⁶ Les approvisionnements du gouvernement, bien qu'importants, ne suffisaient pas étant donné le nombre de combattants, qui pillaient et extorquaient les civils. Par conséquent, tandis que les Kamajors sont restés fidèles au régime, du fait de leur solidarité ethnique, les commandants locaux et les soldats ont fait preuve d'une extrême violence en vue de servir leurs intérêts personnels.

Pour éviter que de telles dérives ne se produisent, les gouvernements centraux, avec l'appui des acteurs internationaux peuvent envisager un certain nombre de mesures. Les dirigeants nationaux pourraient faire valoir les objectifs politiques communs de lutte contre l'insurrection pour encourager les chefs de comités de vigilance et les représentants des communautés locales à effectuer des recrutements plus sélectifs. Plus le nombre de recrues est élevé et plus il est difficile de les contrôler ; le

¹¹⁶ Entretien de Crisis Group par téléphone, employé d'une ONG internationale, 5 janvier 2017.

recrutement devrait donc être limité pour que l'Etat et les dirigeants locaux restent en mesure de les superviser.

Les gouvernements centraux pourraient même insister pour que les comités de vigilance n'opèrent que dans leur zone d'origine ou, s'ils sont déplacés, au sein de leur propre communauté, afin de réduire leurs contacts avec d'autres groupes ethniques et de limiter les cas de violations. Les responsables de violations seront, en effet, plus facilement identifiés et méprisés au sein de leur communauté, ce qui aurait des conséquences à plus long terme. Une autre mesure préventive que les autorités gouvernementales pourraient prendre, si elles en ont les moyens, consisterait à approvisionner et à équiper les comités de vigilance, ce qui réduirait le risque que ces groupes aient l'impression d'être libres de piller et d'extorquer les civils et les organisations humanitaires internationales en toute légitimité.

Pour que les responsables d'exactions soient amenés à rendre des comptes, les gouvernements centraux devraient conseiller aux comités de vigilance et aux chefs locaux de créer leurs propres codes de conduite et de les diffuser largement, y compris par la radio. Ils devraient également mettre sur pied des organes disciplinaires pour faire appliquer ces codes. En général, les processus disciplinaires internes sont préférables aux sanctions imposées par l'armée nationale, car ces sanctions risqueraient de créer des tensions entre les comités de vigilance et les soldats réguliers. Les Etats centraux et leurs partenaires internationaux devraient également encourager la société civile et les organisations non gouvernementales à mener des enquêtes indépendantes sur les exactions commises et à en publier les conclusions.

C. *Trouver un équilibre entre sécurité et préservation de l'autorité de l'Etat central*

Même si les gouvernements et les bailleurs prennent des mesures pour éviter les dérives des missions, le fait de soutenir les comités de vigilance risque de mettre en péril l'autorité de l'Etat central et de renverser l'équilibre de pouvoir en faveur des acteurs armés non étatiques. Ce risque est d'autant plus important lorsque les partenaires extérieurs travaillent étroitement avec ces acteurs, ce qui leur confère une légitimité internationale. Dans de tels cas, et en particulier si ces partenaires extérieurs agissent sans le consentement de l'Etat, ils risquent de donner la priorité à des urgences de court terme au lieu de poursuivre des objectifs de long terme de construction de l'Etat.¹¹⁷ Cela explique pourquoi les modèles traditionnels de lutte contre

¹¹⁷ Au Moyen-Orient en particulier, les puissances occidentales ont soutenu des groupes armés non étatiques qui luttent contre les groupes jihadistes, mettant parfois en péril l'unité de l'Etat et semant les germes de nouveaux conflits. C'est ce qu'il s'est passé en Irak comme le montre la suite du texte. Voir également le rapport Moyen-Orient de Crisis Group N°74, *Iraq after the Surge I : The New Sunni Landscape*, 30 avril 2008, p. ii. De même, le soutien apporté aux Forces démocratiques syriennes composées majoritairement de Kurdes dans la lutte contre l'Etat islamique (ISIS) au nord de la Syrie présente une série de risques du fait des tensions avec les communautés arabes locales et avec la Turquie ; dans cet exemple, les intentions des factions kurdes – qui se situent au-delà de la défaite de l'ISIS – les mettent en porte-à-faux vis-à-vis des acteurs nationaux et internationaux. Cela pourrait même les mettre en porte-à-faux vis-à-vis du régime. Voir le briefing Moyen-Orient de Crisis Group, N°53, *Fighting ISIS : The Road to and beyond Raqqa*, 28 avril 2017 ; « The U.S. joins the Turkey-PKK fight in northern Syria », tribune de Crisis Group, Middle East Eye, 12 mai 2017.

l'insurrection ne mentionnent les comités de vigilance qu'en dernier recours, car ceux-ci vont à l'encontre du monopole de l'Etat sur l'usage légitime de la violence.¹¹⁸

Pourtant, la prolifération d'acteurs armés non étatiques dans le contexte de forces de sécurité déficientes a obligé à réexaminer la situation. Comme l'ont noté les experts, l'idée d'un monopole de l'Etat sur l'usage de la force est loin de la réalité ; dans les faits, il s'agit plutôt d'un oligopole.¹¹⁹ L'enjeu reste de parvenir à gérer ce type d'arrangement alors que l'Etat est confronté à un groupe d'insurgés hostiles et qu'il ne peut pas garantir la sécurité sans devoir s'allier à des milices ou que les partenaires internationaux se sentent menacés par des groupes d'insurgés quasi terroristes et sous-traitent alors les questions de sécurité à des milices alliées. Dans ces situations le besoin urgent de faire face à la menace sécuritaire peut prendre le dessus sur l'objectif de long terme de construction de l'Etat. Un ordre politique qui repose sur un réseau d'acteurs non étatiques et de chefs locaux est loin d'être idéal pour mettre en place des institutions nationales efficaces. Mais pour des Etats fragiles confrontés à des conflits civils, cet ordre politique imparfait pourrait être le moindre des maux.

Il existe des façons pour l'Etat de limiter les dégâts à long terme, que ce soit au cours de la coopération avec les comités de vigilance ou quand la menace de l'insurrection a disparu. Lorsque c'est possible, les gouvernements devraient considérer leur partenariat avec les comités de vigilance non pas comme une alliance de convenance temporaire, mais plutôt comme l'occasion de réaliser l'objectif de long terme qu'est le renforcement de la légitimité de l'Etat à l'échelle locale. Comme le montrent ces études de cas, l'Etat devrait collaborer étroitement avec les chefs des comités de vigilance et les élites locales dans ce sens pour s'assurer que tous ces acteurs veillent ensemble à superviser les actions des comités de vigilance, à répondre efficacement à leurs attentes et à reconnaître les efforts qui ont été déployés.

En Ouganda, Museveni a tiré parti du succès des Archers du Teso en nommant des responsables politiques locaux du Teso à des postes d'influence au sein du régime. Après la défaite de la LRA, ils ont continué à représenter les intérêts de leur communauté. Cette région auparavant hostile et qui aurait pu être le lieu de nouvelles rébellions avait donc intérêt à maintenir le statu quo. Les gouvernements et leurs partenaires, en appliquant ce type de vision à long terme, devraient planifier en amont la façon dont ils vont gérer les comités de vigilance une fois l'insurrection terminée.

¹¹⁸ Ceux qui ont critiqué le soutien américain des groupes armés tribaux sunnites ont indiqué que la stratégie avait fomenté « le tribalisme, la montée des chefs de guerres et le sectarisme » et qu'il avait privilégié les bénéfices sécuritaires de court terme plutôt que la stabilité et l'unité du pays sur le long terme. Voir Steven Simon « The price of the surge », *Foreign Affairs*, mai/juin 2008. Les experts de la lutte contre l'insurrection ont averti des risques que comportaient les alliances avec les forces locales « en particulier si ces dernières sont susceptibles de mal se comporter, de changer de camp ou de continuer à demander le soutien de la coalition » après la fin de la coopération. Voir John Mackinlay et Alison Al-Baddawy, « Rethinking Counterinsurgency », RAND Corporation, 2008, p. 59.

¹¹⁹ Ariel Ahram, « Learning to live with militias: Toward a critical policy on state frailty », *Journal of Intervention and Statebuilding*, Vol 5, No 2, juin 2011.

D. Prévoir la suite

Les gouvernements, s'ils ne prévoient pas la façon dont ils vont gérer les comités de vigilance une fois l'insurrection terminée, risquent d'être confrontés à un autre risque : les comités de vigilance et leur communauté pourraient se sentir utilisés et abandonnés. Cela risquerait d'isoler les jeunes, susceptibles d'être recrutés par des groupes anti-étatiques, criminels ou radicaux. Par exemple, au Soudan du Sud, où les Archers zandé n'ont été ni démobilisés ni intégrés à la société après la disparition de la menace que constituait la LRA, ceux-ci ont rejoint les rangs des rebelles des années après, quand ils ont eu le sentiment que leur communauté était menacée. De même, le Nigéria est confronté à la même difficulté : empêcher les membres de plus en plus nombreux de la Force civile mixte de participer à des activités criminelles.¹²⁰

Comme c'est le cas pour d'autres groupes armés, la démobilisation des comités de vigilance demandera probablement la mise en place d'un processus global de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). En Sierra Leone et dans le Teso, les processus de DDR avaient pour objectif d'encourager les membres des comités de vigilance à retourner dans la vie civile et à rendre leurs armes, ce qui permettait de réduire le nombre d'armes en circulation. Mais, dans les deux cas, ces processus se sont avérés défectueux, et les comités de vigilance ainsi que leurs communautés sont restés amers et méfiants vis-à-vis de l'Etat. De nombreux Kamajors ont considéré que les mesures de réintégration ne compensaient pas les sacrifices consentis et les fonctionnaires du gouvernement reconnaissent que la formation professionnelle aurait dû être mieux adaptée aux besoins du marché local. En Ouganda, le vol de l'argent alloué à la démobilisation des Archers par les soldats a annulé toute la légitimité que l'armée avait pu acquérir au cours d'une coopération relativement fructueuse contre la LRA.

Au terme d'un conflit, les sociétés doivent trouver le juste équilibre entre, d'un côté, la demande de justice à l'échelle nationale et internationale (en faisant en sorte que les acteurs de violence, y compris les comités de vigilance, rendent des comptes) et de l'autre, le besoin de réconciliation qui permettra aux communautés de gérer leur passé et de reprendre le cours de leur vie.¹²¹ Pour trouver cet équilibre qui reflète les priorités des communautés touchées par un conflit, il faut s'assurer que les victimes participent à l'élaboration des processus locaux et nationaux.¹²² Si de graves

¹²⁰ « Nigeria wakes up to its growing vigilante problem », IRIN, 9 mai 2017.

¹²¹ Les pays africains sortant d'un conflit ont cherché, avec divers degrés de réussite, à rétablir cet équilibre. En Ouganda, par exemple, l'accord de Djouba de 2007, visant à vaincre la LRA, ont cherché à éviter que les crimes graves ne restent impunis et à promouvoir la réconciliation en prévoyant des mesures formelles et informelles, notamment la création d'un département de la Cour suprême visant à juger les crimes graves, des mécanismes de justice transitionnelle locaux et des dispositions relatives à l'amnistie. Les retards occasionnés dans le cadre de la justice nationale formelle et des mécanismes de réconciliation ont poussé les communautés et la société civile à promouvoir des mécanismes locaux de réconciliation. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°146, *Northern Uganda : The Road to Peace, with or without Kony*, 10 décembre 2008, p. 8-11 ; et « Victims Fighting Impunity: Transitional Justice in the Great Lakes Region », International Center for Transitional Justice, mars 2017.

¹²² Les victimes auront sans doute des avis différents concernant la justice et la réconciliation, qui pourraient changer avec le temps. Cependant, il est essentiel de tenir compte de ces opinions pour veiller à apporter des réponses légitimes et efficaces. Voir « Victims Fighting Impunity », op. cit., p. 9-17.

exactions ont été commises par les deux parties, et si certains combattants, y compris des membres des comités de vigilance, ont été obligés de se battre, les communautés touchées par ce conflit pourraient décider de donner la priorité à la réconciliation plutôt qu'aux mécanismes de justice formels. Les initiatives de justice et de réconciliation devraient idéalement être menées par les communautés et prendre en considération les spécificités culturelles.¹²³ Les anciens Kamajors coupables d'exactions ont eu des difficultés à être acceptés socialement une fois de retour au sein de leur communauté ; au cours des années qui ont suivi, la réconciliation à l'échelle de la communauté est devenue un élément essentiel de leur réintégration dans la vie civile.¹²⁴ Les bailleurs peuvent jouer un rôle essentiel en fournissant une expertise internationale et des ressources financières visant à aider leurs gouvernements partenaires à planifier et à mettre en œuvre des programmes adaptés et suffisamment généreux de désarmement, démobilisation et réintégration. Pour être plus efficaces, les initiatives de DDR devraient tenir compte de la problématique hommes-femmes, prendre en considération les principaux obstacles auxquels sont confrontés les membres des comités de vigilance, qu'ils aient participé directement au combat ou qu'ils aient apporté un soutien plus indirect, ainsi que la stigmatisation sociale à laquelle ils peuvent faire face, dans le cadre de leurs responsabilités familiales ou à l'heure de chercher un emploi. Les bailleurs pourraient également soutenir les efforts déployés par les groupes de la société civile afin de faire entendre les voix des victimes.

Après un conflit, la gestion des groupes qui ont combattu dans le camp du gouvernement est plus complexe si ces groupes espèrent être récompensés sous la forme d'un emploi au sein des forces de sécurité (comme dans le nord du Nigéria) ou voir leur statut formalisé sous la forme de la création d'une entité indépendante financée par l'Etat (comme au Soudan du Sud). Les gouvernements devraient fixer des attentes réalistes pour atténuer le risque que les nombreux anciens combattants sans emploi se sentent abandonnés.

Le recrutement d'une proportion significative d'anciens membres des comités de vigilance au sein des forces de sécurité de l'Etat pourrait s'avérer difficile du fait de leur grand nombre et de leur niveau scolaire généralement bas.¹²⁵ Mais ils peuvent endosser d'autres rôles. Les gouvernements et leurs soutiens internationaux pourraient envisager d'autres solutions qui permettraient de démobiliser les comités de

¹²³ Au Soudan du Sud, les communautés ont organisé des cérémonies de réconciliation pour les Archers ayant commis des exactions, tout comme cela avait été fait avec les anciens membres de la LRA. Emilie Medeiros, « Back but not Home: Supporting the Reintegration of Former LRA Abductees into Civilian Life in Congo and South Sudan », *Conciliation Resources*, août 2014, p. 5.

¹²⁴ De nombreuses années après la guerre, des organisations non gouvernementales telles que Fambul Tok (« débat en famille ») ont continué d'aider les communautés et les anciens combattants à réconcilier les auteurs de violence et les victimes (www.fambultok.org). Le niveau des exactions commises par les anciens combattants semblait être le facteur le plus déterminant de l'accueil ou du rejet par la famille et les membres de la communauté. Voir Jeremy Weinstein et Macartan Humphries, « Disentangling the Determinants of Successful Demobilization », *Center for Global Development*, Working Paper No. 69, 2005, p. 23.

¹²⁵ En Sierra Leone et en Ouganda, l'armée exigeait un niveau de scolarité minimal, ce qui a empêché de nombreux anciens membres de comités de vigilance de rejoindre ses rangs. Entretien de Crisis Group, ancien Kamajor ayant rejoint l'armée, Freetown, 11 janvier 2017 ; officier administratif des Archers de Teso, Soroti, 29 janvier 2017.

vigilance en limitant leur mécontentement et, par la même occasion, en tirant le meilleur parti de leur ancrage local et, dans certains cas, de leur légitimité. Par exemple, les anciens comités de vigilance pourraient être formés au sein d'unités de police communautaires non armées, habilitées à collecter des informations et à appréhender des suspects. Quelle que soit la solution choisie, ils devront être formés adéquatement, dotés des ressources nécessaires et supervisés pour être en mesure d'assumer ces responsabilités.¹²⁶

Dans la plupart des 36 états du Nigéria, où les structures de sécurité principalement gérées à l'échelle fédérale ne parviennent souvent pas à surveiller ou à contrôler l'insécurité locale, les gouvernements ont mis en place des organes de police communautaire supplémentaires ou donné une plus grande autonomie aux membres de comités de vigilance dans les communautés.¹²⁷ Dans le Nord-Est, les civils ont tendance à se méfier des forces de sécurité, car ils estiment qu'elles sont déconnectées des façons de faire locales, arrogantes, responsables d'exactions et incompetentes. Mais les membres de la Force civile mixte, en participant à la lutte contre Boko Haram, ont réconcilié les civils et les forces de sécurité, en aidant l'Etat à retrouver une certaine légitimité à l'échelle locale tout en soutenant les communautés locales. S'il donnait aux membres de cette force une raison d'être et une responsabilité dans la police communautaire, en lien étroit avec les institutions étatiques, le gouvernement éviterait qu'ils ne deviennent un cauchemar sécuritaire sur le long terme et pourrait s'appuyer sur les résultats positifs de la coopération entre l'Etat et les civils en matière de sécurité lors de l'insurrection de Boko Haram.¹²⁸

¹²⁶ La viabilité de ces initiatives dépend en grande partie des conditions locales. En Afghanistan, du fait du manque de supervision et de formation, la police afghane locale (une expérience de forces de polices communautaires semi-formelles) a aggravé la situation sécuritaire dans de nombreux endroits. Crisis Group avait suggéré une intégration des rares unités efficaces au sein de la police nationale afghane et une démobilisation des autres. Voir le rapport Asie de Crisis Group N°268, *The Future of the Afghan Local Police*, 4 juin 2015.

¹²⁷ Par exemple, le Lagos Neighbourhood Safety Corps a vu le jour en mars 2017 avec 5 700 membres ; et le gouvernement de l'Etat du Niger a légalisé des comités de vigilance qui assistent la police, y compris en les laissant appréhender des suspects, même s'ils n'ont pas l'autorisation de port d'armes. Le parlement fédéral envisage l'établissement d'un projet de loi visant à reconnaître le Comité de vigilance du Nigéria (VGN), tandis que le conseiller du président pour le Delta du Niger a récemment indiqué qu'il était prévu de recruter 10 000 jeunes pour garder les conduites de pétrole. Voir, par exemple, « Ambode recruits 5,700 neighbourhood corps officials, deploys 4,554 vehicles », *Vanguard*, 28 mars 2017 ; « Niger govt okays vigilante groups for LGs », *Vanguard*, 9 juillet 2013.

¹²⁸ Rapport de Crisis Group, *Watchmen*, op. cit., p. 21.

IV. Conclusion

Pour lutter contre l'insurrection, les gouvernements peuvent n'avoir d'autre choix que de faire appel à des groupes armés non étatiques, mais cette solution doit rester limitée, que ce soit en nombre de combattants ou dans le temps. Les risques les plus importants surviennent lorsque les comités de vigilance défendent leurs propres intérêts politiques ou ethniques ; lorsqu'ils ne sont pas suffisamment dirigés ou contrôlés, ce qui laisse une trop grande marge de manœuvre aux commandants ; lorsqu'ils sont peu supervisés, que ce soit par les autorités locales ou nationales ou lorsque, une fois leur mission accomplie, ils ne bénéficient d'aucune reconnaissance et sont ignorés. Le soutien d'une puissance étrangère accordé sans le consentement de l'Etat central augmente également le risque que les comités de vigilance deviennent un facteur d'insécurité.

Pour éviter que les comités de vigilance ne cessent de protéger les communautés et qu'ils ne deviennent eux-mêmes des groupes d'insurrection, les responsables nationaux doivent coopérer étroitement avec les dirigeants locaux et les soutiens de ces comités afin de circonscrire leurs mandats, leur zone géographique d'intervention ainsi que les mesures effectives de démobilisation, désarmement et réintégration. Dans les scénarios les plus positifs, cette approche peut non seulement permettre d'obtenir des résultats de court terme en matière de sécurité, mais aussi permettre à l'Etat central de resserrer ses liens avec les communautés locales et d'asseoir la légitimité nécessaire à la construction d'une paix à long terme.

Nairobi/Dakar/Bruxelles, 7 septembre 2017

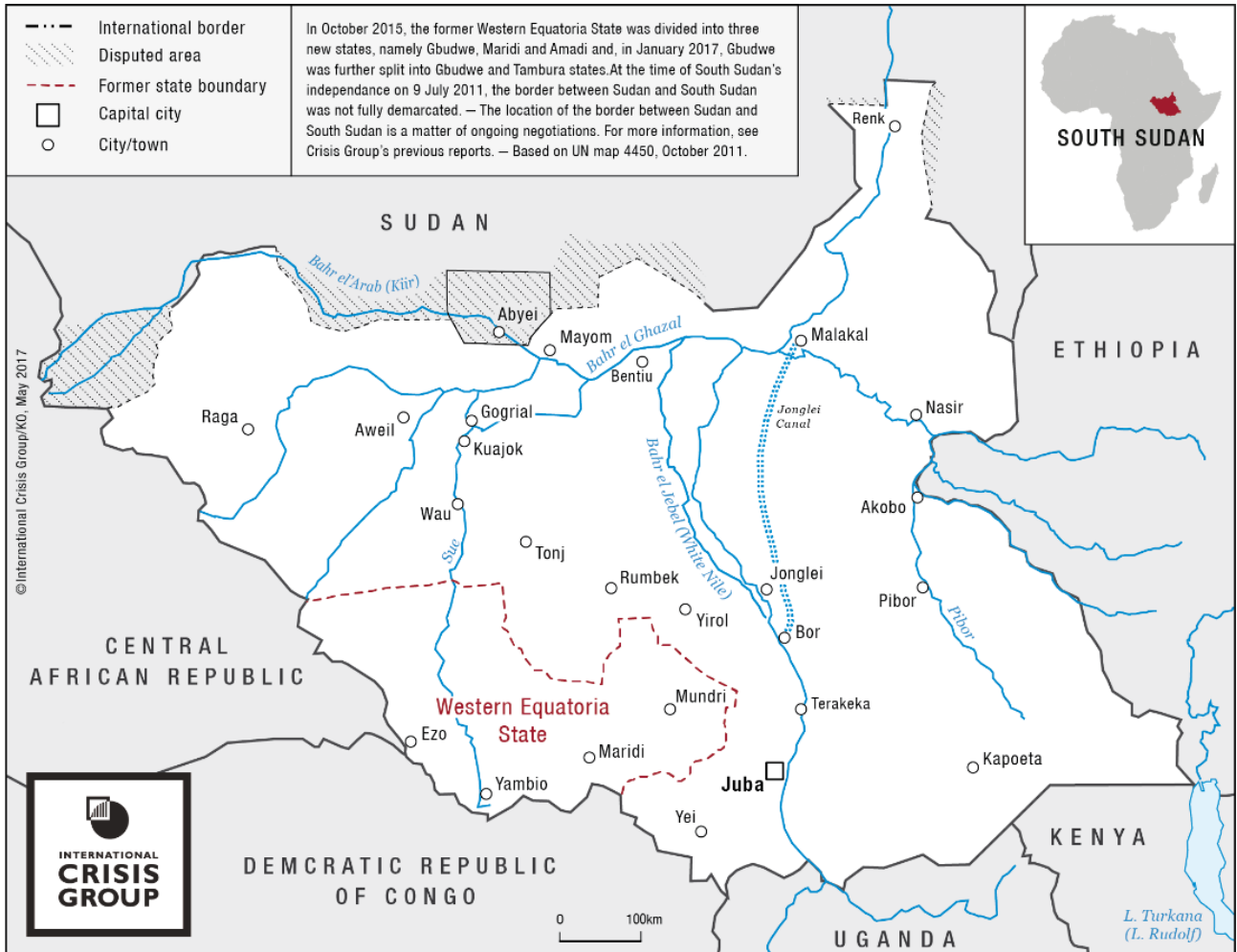
Annexe A : Carte de la Sierra Leone



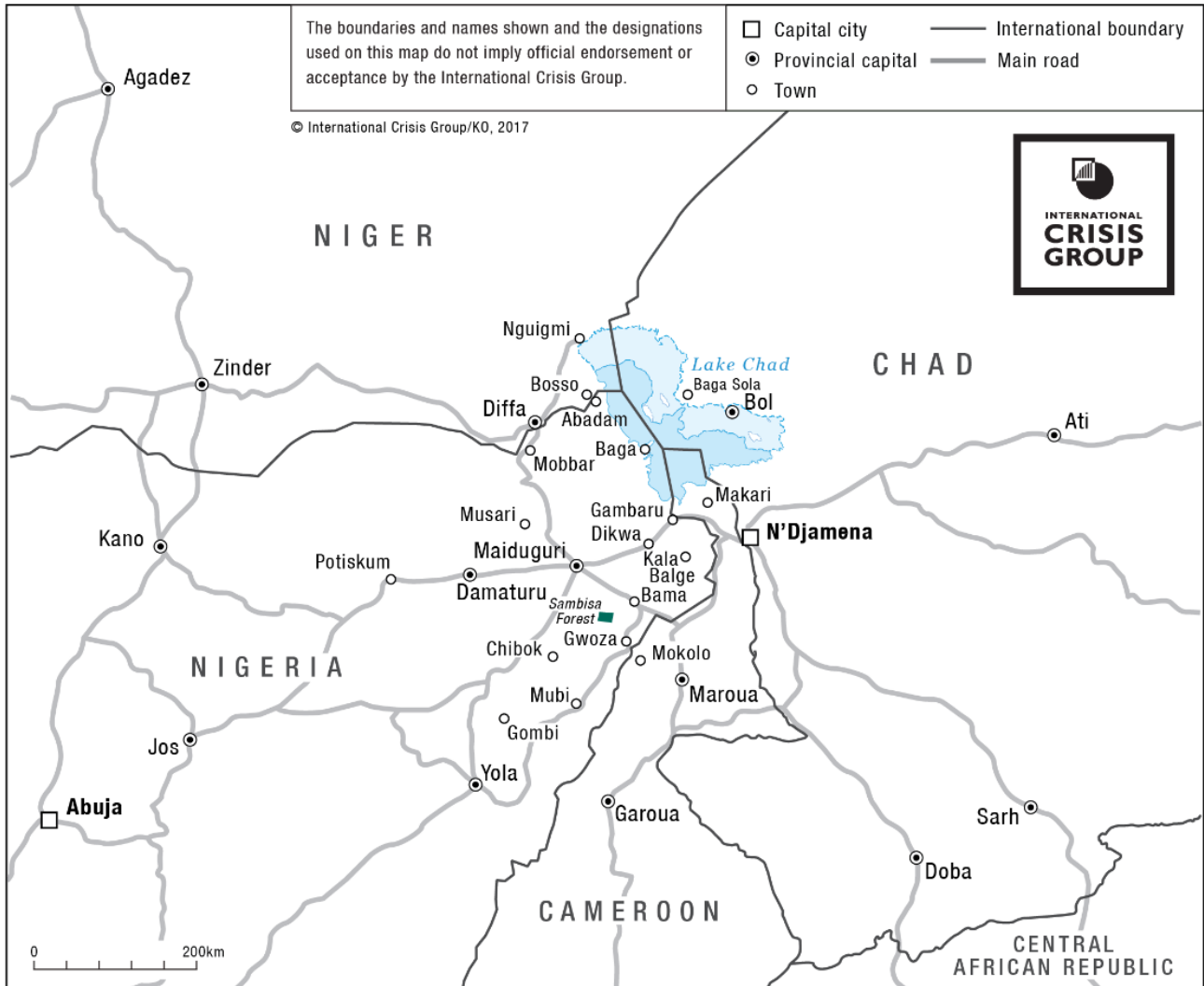
Annexe B : Carte de l'Ouganda



Annexe C : Carte du Soudan du Sud



Annexe D : Carte du bassin du lac Tchad



Annexe E : Aperçu des quatre études de cas de comités de vigilance

	Kamajors en Sierra Leone	Archers du Teso, Ouganda	Archers zandé au Soudan du Sud	Force civile mixte (CJTF) au Nigeria
Facteurs déterminants dans l'impact des comités de vigilance				
Durée de mobilisation des comités de vigilance	Environ dix ans entre la formation des premiers groupes au début des années 1990 et la fin du conflit en 2002.	Quatre ans : 2003-2007	Six ans pour la protection des communautés contre la LRA (2005-2011) mais certains groupes restent mobilisés, soit parce qu'ils sont devenus des rebelles soit sous la forme de petits groupes locaux de protection de la communauté.	Cinq ans à ce jour : 2013 à aujourd'hui.
Estimation des effectifs	La Force de défense civile (FDC) a atteint 37 000 membres (dont environ 300 femmes) à la fin de la guerre, dont la grande majorité était des Kamajors.	Les Archers ont atteint un maximum de 7 000 combattants armés (et un total de 9 000 membres en comptant les membres non armés et les femmes).	En 2008, 20 000 Archers pouvaient intervenir à la demande dans les dix comtés de l'Equatoria-Occidental.	A la mi-2014, les dirigeants de la CJTF disaient avoir recruté 45 000 membres dans l'état du Borno. A la mi-2017, le nombre de combattants, y compris les femmes, s'élevait à 20 000.
Degré de supervision/contrôle	A mesure que les effectifs des Kamajors ont augmenté et qu'ils se sont repartis dans d'autres régions, le gouvernement et l'armée sont devenus incapables de les superviser et encore moins de les contrôler. Les forces de l'ECOMOG ont exercé un contrôle limité au cours des opérations conjointes.	Les dirigeants politiques, à l'échelle nationale et de la région du Teso, ont surveillé de près les opérations des Archers ; tout comme l'armée. Les manquements au code de discipline étaient sanctionnés par des processus internes et par des décisions de la cour martiale.	Les forces de sécurité de l'Etat n'ont pas souhaité ou ne sont pas parvenues à contrôler les Archers mais les autorités traditionnelles zandé et les communautés locales les ont obligés à rendre des comptes, ce qui a permis de maintenir la discipline, du moins au cours de la lutte contre la LRA.	Les forces de sécurité nigérianes et les fonctionnaires de l'état du Borno ont travaillé étroitement avec la CJTF mais ils n'ont souvent pas souhaité, ou pas pu, éviter qu'elle ne commette des exactions. Le système de discipline interne et de contrôle par la communauté de la CJTF est parvenu, dans certains cas, à sanctionner ou à éviter certaines exactions.
Degré de proximité des opérations des comités de vigilance par rapport à leur communauté d'origine	Les Kamajors ont commencé à opérer dans des zones proches de leurs communautés mais ils se sont déplacés au cours de la guerre vers d'autres zones rurales et vers les principales villes, dont Freetown.	Les Archers ne sont intervenus que dans la sous-région du Teso.	Les Archers zandé sont presque toujours intervenus dans des zones peuplées essentiellement de civils zandé même si des membres d'autres groupes ethniques étaient présents dans certaines zones urbaines.	Les membres de la CJTF ont principalement opéré sur des zones peuplées par leur communauté mais certains ont ensuite été déployés vers des territoires repris à Boko Haram.
Implication dans un conflit ou dans un processus politique non lié à la lutte contre l'insurrection	Les Kamajors méné semblaient être plus loyaux envers le parti SLPP dominé par les Mendé qu'envers l'Etat, ce qui a alimenté une rivalité ethno-politique.	Les Archers se sont principalement concentrés sur la protection des communautés et sur l'expulsion de la LRA de la région du Teso ; ils ont également participé à la défense de la région contre les groupes responsables de vols de bétail.	Après 2015, les Archers ont lutté contre des groupes perçus comme des menaces à la communauté zandé, y compris les Dinka. De ce fait, ils ont été considérés comme des rebelles au cours de la guerre civile.	La CJTF n'a pas encore pris part à d'autres conflits ni à d'autres violences politiques.

Principaux résultats				
Positifs	Les Kamajors ont aidé à protéger les communautés des rebelles et des soldats prédateurs et se sont battus aux côtés des forces de l'ECOMOG au nom du gouvernement pour combattre les rebelles.	Les Archers du Teso, en étroite collaboration avec les forces de sécurité et les communautés locales, ont protégé efficacement les communautés et ont expulsé la LRA hors du Teso.	Les Archers ont contribué à protéger les civils des attaques de la LRA, ce qui leur a gagné la confiance des communautés. Ils ont également résolu des conflits locaux.	La CJTF a aidé à protéger les civils des attaques de Boko Haram et a permis aux forces de sécurité de l'Etat de mener des opérations plus ciblées de lutte contre l'insurrection.
Négatifs	Les Kamajors ont commis de graves exactions contre les civils et ont alimenté les rivalités ethniques et politiques qui ont abouti au coup d'Etat de 1997.	Les Archers se sont rendus responsables de quelques vols et exactions. Le vol de l'argent alloué à la démobilisation, qui a été attribué à l'armée, a laissé à de nombreux Archers un sentiment de frustration.	L'implication des Archers zandé dans le conflit ethnique contre les Dinka et les forces étatiques a embrasé le conflit dans l'état de l'Equatoria-Occidental. Les dirigeants locaux ont également utilisé les Archers pour expulser de force les éleveurs nomades mbororo.	Les membres de la CJTF ont commis de graves exactions contre les civils et ceux qui étaient soupçonnés d'être des insurgés, parfois au cours d'opération menées en collaboration avec les forces de sécurité. Certains ont pris part à des activités criminelles.

Annexe F : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 70 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La vice-présidente du Conseil est Ayo Obe, juriste, chroniqueuse et présentatrice de télévision au Nigéria.

Le président-directeur général de Crisis Group, Jean-Marie Guéhenno était le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies de 2000 à 2008, et l'envoyé spécial adjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie en 2012. Il a quitté ce poste pour présider la commission de rédaction du livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale en 2013.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans dix autres villes: Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Alger, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala City, Hong Kong, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Mexico City, Rabat, Sanaa, Tbilissi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, agence française de développement, le ministère allemand des affaires étrangères, le ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère française de la Défense, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes: Carnegie Corporation of New York, Henry Luce Foundation, Humanity United, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Oak Foundation, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung, et Wellspring Philanthropic Fund.

Septembre 2017

Annexe G : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2014

Rapports Spéciaux

Exploiter le chaos : al-Qaeda et l'Etat islamique, Rapport spécial N°1, 14 mars 2016 (aussi disponible en anglais et arabe).

Seizing the Moment: From Early Warning to Early Action, Rapport spécial N°2, 22 juin 2016.

Counter-terrorism Pitfalls: What the U.S. Fight against ISIS and al-Qaeda Should Avoid, Rapport spécial N°3, 22 mars 2017.

Afrique australe

Madagascar : une sortie de crise superficielle ? Rapport Afrique de Crisis Group N°218, 19 mai 2014 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: Waiting for the Future, Briefing Afrique N°103, 29 septembre 2014.

Zimbabwe: Stranded in Stasis, Briefing Afrique N°118, 29 février 2016.

Afrique centrale

Les terres de la discorde (I) : la réforme foncière au Burundi, Rapport Afrique N°213, 12 février 2014.

Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi, Rapport Afrique N°214, 17 février 2014.

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 1^{er} avril 2014 (aussi disponible en anglais).

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Rapport Afrique N°219, 17 juin 2014 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique N°101, 4 septembre 2014.

La face cachée du conflit centrafricain, Briefing Afrique N°105, 12 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Congo: Ending the Status Quo, Briefing Afrique N°107, 17 décembre 2014.

Les élections au Burundi : l'épreuve de vérité ou l'épreuve de force ?, Rapport Afrique N°224, 17 avril 2015 (aussi disponible en anglais).

Congo: Is Democratic Change Possible? Rapport Afrique N°225, 5 mai 2015.

Burundi: la paix sacrifiée? Briefing Afrique N°111, 29 mai 2015 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la menace du radicalisme religieux, Rapport Afrique N°229, 3 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Tchad : entre ambitions et fragilités, Rapport Afrique N°233, 30 mars 2016 (aussi disponible en anglais).

Burundi : anatomie du troisième mandat, Rapport Afrique N°235, 20 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Katanga: Tensions in DRC's Mineral Heartland, Rapport Afrique N°239, 3 août 2016.

Union africaine et crise au Burundi : entre ambition et réalité, Briefing Afrique N°122, 28 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boulevard of Broken Dreams: The "Street" and Politics in DR Congo, Briefing Afrique N°123, 13 octobre 2016.

Cameroun : faire face à Boko Haram, Rapport Afrique N°241, 16 novembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport Afrique N°246, 8 mars 2017 (aussi disponible en anglais).

Burundi : l'armée dans la crise, Rapport Afrique N°247, 5 avril 2017 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins, Rapport Afrique N°250, 2 août 2017 (aussi disponible en anglais).

Eviter le pire en République centrafricaine, Rapport Afrique N°253, 28 septembre 2017.

Afrique de l'Ouest

Mali : réformer ou rechuter, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation, Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency, Rapport Afrique N°216, 3 avril 2014.

Guinée-Bissau : les élections, et après ?, Briefing Afrique N°98, 8 avril 2014.

Mali : dernière chance à Alger, Briefing Afrique N°104, 18 novembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Nigeria's Dangerous 2015 Elections: Limiting the Violence, Rapport Afrique N°220, 21 novembre 2014.

L'autre urgence guinéenne : organiser les élections, Briefing Afrique N°106, 15 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : neuf mois pour achever la transition, Rapport Afrique N°222, 28 janvier 2015.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir, Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015.

Mali : la paix à marche forcée? Rapport Afrique N°226, 22 mai 2015.

Burkina Faso : cap sur octobre, Briefing Afrique N°112, 24 juin 2015.

- The Central Sahel: A Perfect Sandstorm*, Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015 (aussi disponible en anglais).
- Curbing Violence in Nigeria (III): Revisiting the Niger Delta*, Rapport Afrique N°231, 29 septembre 2015.
- The Politics Behind the Ebola Crisis*, Rapport Afrique N°232, 28 octobre 2015.
- Mali: Peace from Below?*, Briefing Afrique N°115, 14 décembre 2015.
- Burkina Faso : transition acte II*, Briefing Afrique N°116, 7 janvier 2016.
- Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest*, Rapport Afrique N°234, 14 avril 2016 (aussi disponible en anglais).
- Boko Haram sur la défensive?*, Briefing Afrique N°120, 4 mai 2016 (aussi disponible en anglais).
- Nigeria: The Challenge of Military Reform*, Rapport Afrique N°237, 6 juin 2016.
- Mali central : la fabrique d'une insurrection ?*, Rapport Afrique N°238, 6 juillet 2016 (aussi disponible en anglais).
- Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux*, Rapport Afrique N°240, 6 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).
- Nigéria : les femmes et Boko Haram*, Rapport Afrique N°242, 5 décembre 2016 (aussi disponible en anglais).
- Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram*, Rapport Afrique N°244, 23 février 2017.
- Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection*, Rapport Afrique N°245, 27 février 2017 (aussi disponible en anglais).
- Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction*, Rapport Afrique N°249, 18 juillet 2017.
- Double-edged Sword: Vigilantes in African Counter-insurgencies*, Rapport Afrique N°251, 7 septembre 2017.
- Herders against Farmers: Nigeria's Expanding Deadly Conflict*, Rapport Afrique N°252, 19 septembre 2017.
- South Sudan: Jonglei – "We Have Always Been at War"*, Rapport Afrique N°221, 22 décembre 2014.
- Sudan and South Sudan's Merging Conflicts*, Rapport Afrique N°223, 29 janvier 2015.
- Sudan: The Prospects for "National Dialogue"*, Briefing Afrique N°108, 11 mars 2015.
- The Chaos in Darfur*, Briefing Afrique N°110, 22 avril 2015.
- South Sudan: Keeping Faith with the IGAD Peace Process*, Rapport Afrique N°228, 27 juillet 2015.
- Somaliland: The Strains of Success*, Briefing Afrique N°113, 5 octobre 2015.
- Kenya's Somali North East: Devolution and Security*, Briefing Afrique N°114, 17 novembre 2015.
- Ethiopia: Governing the Faithful*, Briefing Afrique N°117, 22 février 2016.
- Sudan's Islamists: From Salvation to Survival*, Briefing Afrique N°119, 21 mars 2016.
- South Sudan's South: Conflict in the Equatorias*, Rapport Afrique N°236, 25 mai 2016.
- Kenya's Coast: Devolution Disappointed*, Briefing Afrique N°121, 13 juillet 2016.
- South Sudan: Rearranging the Chessboard*, Rapport Afrique N°243, 20 décembre 2016.
- Instruments of Pain (II): Conflict and Famine in South Sudan*, Briefing Afrique N°124, 26 avril 2017.
- Instruments of Pain (III): Conflict and Famine in Somalia*, Briefing Afrique N°125, 9 mai 2017.
- Instruments of Pain (IV): The Food Crisis in North East Nigeria*, Briefing Afrique N°126, 18 mai 2017.
- Kenya's Rift Valley: Old Wounds, Devolution's New Anxieties*, Rapport Afrique N°248, 30 mai 2017.
- Time to Repeal U.S. Sanctions on Sudan?*, Briefing Afrique N°127, 22 juin 2017.
- A New Roadmap to Make U.S. Sudan Sanctions Relief Work*, Briefing Afrique N°128, 29 septembre 2017.

Corne de l'Afrique

- Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process*, Rapport Afrique N°211, 27 janvier 2014.
- South Sudan: A Civil War by Any Other Name*, Rapport Afrique N°217, 10 avril 2014.
- Somalia: Al-Shabaab – It Will Be a Long War*, Briefing Afrique N°99, 26 juin 2014.
- Eritrea: Ending the Exodus?*, Briefing Afrique N°100, 8 août 2014.
- Kenya: Al-Shabaab – Closer to Home*, Briefing Afrique N°102, 25 septembre 2014.

Annexe H : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENT DU CONSEIL

Lord (Mark) Malloch-Brown
Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Jean-Marie Guéhenno
Ancien Secrétaire général adjoint du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL

Ayo Obe
Présidente du Conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Fola Adeola
Fondateur et président, FATE Foundation

Ali al Shihabi
Écrivain ; Fondateur et ancien président, Rasmala Investment bank

Celso Amorim
Ancien ministre brésilien des Relations extérieures ; Ancien ministre de la Défense

Hushang Ansary
Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

Nahum Barnea
Chroniqueur politique, Israël

Kim Beazley
Ancien vice-Premier ministre d'Australie et ambassadeur aux Etats-Unis ; ancien ministre de la Défense

Carl Bildt
Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino
Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Lakhdar Brahimi
Membre, The Elders ; diplomate des Nations unies ; ancien ministre algérien des Affaires étrangères

Cheryl Carolus
Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattau
Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Wesley Clark
Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel
Professeure « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation et directrice du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Frank Giustra
Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Mo Ibrahim
Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wolfgang Ischinger
Président, Forum de Munich sur les politiques de défense ; ancien vice-ministre allemand des Affaires étrangères et ambassadeur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis

Asma Jahangir
Ancienne présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancienne rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Yoriko Kawaguchi
Ancienne ministre japonaise des Affaires étrangères ; ancienne ministre de l'Environnement

Wadah Khanfar
Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok
Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Andrey Kortunov
Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev
Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Ricardo Lagos
Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman
Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Helge Lund
Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Shivshankar Menon
Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh
Directeur du Programme sur le droit international et les conflits armés de la Faculté de droit de Harvard

Saad Mohseni
Président et directeur général de MOBY Group

Marty Natalegawa
Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

Roza Otunbayeva
Ancienne présidente de la République kirghize ; fondatrice de la « Roza Otunbayeva Initiative », fondation internationale publique

Thomas R. Pickering
Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Olympia Snowe
Ancienne sénatrice américaine et membre de la Chambre des représentants

Javier Solana
Président du Centre pour l'Economie globale et la Géopolitique ESADE ; membre émérite, The Brookings Institution

Alexander Soros
Membre, Open Society Foundations

George Soros
Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Pär Stenbäck
Ancien ministre finlandais des Affaires étrangères et de l'Education ; président du Parlement culturel européen

Jonas Gahr Støre
Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Lawrence H. Summers
Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

Helle Thorning-Schmidt
Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

Wang Jisi
Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
BP	(5) Anonyme	Herman De Bode
Shearman & Sterling LLP	Scott Bessent	Alexander Soros
Statoil (U.K.) Ltd.	David Brown & Erika Franke	Ian R. Taylor
White & Case LLP	Stephen & Jennifer Dattels	

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
(2) Anonymous	(2) Anonymous	Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti
APCO Worldwide Inc.	Mark Bergman	David Jannetti
Atlas Copco AB	Stanley Bergman & Edward Bergman	Faisal Khan
Chevron		Cleopatra Kitti
Edelman UK	Elizabeth Bohart	Michael & Jackie Lambert
HSBC Holdings plc	Eric Christiansen	Leslie Lishon
MetLife	Sam Englehardt	Virginie Maisonneuve
Noble Energy	The Edelman Family	Dennis Miller
RBC Capital Markets	Foundation	The Nommontu Foundation
Shell	Seth & Jane Ginns	Brian Paes-Braga
	Ronald Glickman	Kerry Propper
	David Harding	Duco Sickinghe
	Rita E. Hauser	Nina K. Solarz
		Enzo Viscusi

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les étoiles montantes de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Amy Benziger	Lindsay Iversen	Nidhi Sinha
Tripp Callan	Azim Jamal	Chloe Squires
Kivanc Cubukcu	Arohi Jain	Leeanne Su
Matthew Devlin	Christopher Louney	Bobbi Thomason
Victoria Ergolavou	Matthew Magenheimer	AJ Twombly
Noa Gafni	Madison Malloch-Brown	Dillon Twombly
Christina Bache Fidan	Megan McGill	Annie Verderosa
Lynda Hammes	Hamesh Mehta	Zachary Watling
Jason Hesse	Tara Opalinski	Grant Webster
Dalí ten Hove	Perfecto Sanchez	

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Kim Campbell	Swanee Hunt
George Mitchell Président émérite	Jorge Castañeda	Aleksander Kwasniewski
Gareth Evans Président émérite	Naresh Chandra	Todung Mulya Lubis
Kenneth Adelman	Eugene Chien	Allan J. MacEachen
Adnan Abu-Odeh	Joaquim Alberto Chissano	Graça Machel
HRH Prince Turki al-Faisal	Victor Chu	Jessica T. Mathews
Óscar Arias	Mong Joon Chung	Barbara McDougall
Ersin Arıoğlu	Pat Cox	Matthew McHugh
Richard Armitage	Gianfranco Dell'Alba	Miklós Németh
Diego Arria	Jacques Delors	Christine Ockrent
Zainab Bangura	Alain Destexhe	Timothy Ong
Shlomo Ben-Ami	Mou-Shih Ding	Olara Otunnu
Christoph Bertram	Uffe Ellemann-Jensen	Lord (Christopher) Patten
Alan Blinken	Gernot Eler	Victor Pinchuk
Lakhdar Brahimi	Marika Fahlén	Surin Pitsuwan
	Stanley Fischer	Fidel V. Ramos
	Carla Hills	